



Obligation scolaire

Procédure

Ressources

Autorisation

Re

Rapport d'analyse de données quantitatives

Orientation

Service droit des j



Des idées  
concrètes  
pour un  
mieux-être  
à l'école.

Questions sur  
l'orientation et la  
formation  
professionnelles

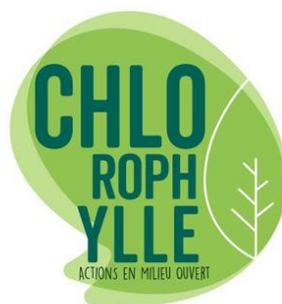
Questions  
spécifiques au  
R.O.L., propres à  
l'établissement

Questions  
partenaires  
parents

Juillet 2025



Ce rapport a été rédigé par les services d'Actions en Milieu Ouvert (A.M.O.) Service droit des jeunes - Province de Luxembourg, Chlorophylle et Média.Jeunes. Nos services sont agréés par le Ministère de l'Aide à la Jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. Nos actions se veulent préventives et non-contraignantes.



## Remerciements

Nos remerciements vont d'abord aux jeunes qui se sont prêtés au jeu, au propre comme au figuré, aux écoles qui nous ont ouvert leurs portes, aux différents partenaires qui nous épaulent dans la réalisation des animations et aux chercheurs de la Henallux pour leur soutien méthodologique.

*Pour des raisons d'ergonomie de lecture, ce rapport n'est pas rédigé en écriture inclusive mais il s'adresse néanmoins tant aux hommes qu'aux femmes, ainsi qu'aux personnes non-binaires.*

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



## TABLE DES MATIERES

Lexique .....	5
Lecture des graphiques .....	6
Introduction .....	7
Historique .....	8
Présentation du jeu l'as de l'A.S. ....	10
Finalité .....	10
Philosophie .....	10
Fonctionnement du jeu.....	10
Participation des élèves.....	11
Méthodologie .....	12
Recueil de la parole des jeunes.....	14
Profil des jeunes.....	14
Résultats .....	15
Un besoin de détente à l'école trahissant un mal-être ?.....	15
Au sujet des infrastructures de l'école.....	15
Le temps de midi .....	24
L'occupation du " <i>temps scolaire</i> " .....	26
La gestion du climat scolaire .....	30
L'attitude des adultes et l'application cohérente des règles .....	38
La gratuité.....	41
Le covid .....	41
Participation des élèves à la vie scolaire .....	43
Propositions prioritaires .....	44
Conclusion .....	46
Annexe : questionnaire.....	47

## LEXIQUE

**Données exploratoires** : données recueillies au terme des animations l'as de l'A.S. entre 2016 et 2020.

**Items** : questions ou données sur lesquelles les élèves ont été interrogés.

**Mode** : réponse la plus fréquemment choisie par les élèves.

**Médiane** : valeur qui partage en deux l'échantillon (50% des répondants ont donné une valeur inférieure à la médiane, 50% des répondants ont donné une valeur égale ou supérieure à la médiane). Lorsque la médiane est à 4/5, cela signifie que 50% des élèves ont coché une valeur entre 0 et 3 et 50% ont coché la valeur 4 ou 5.

**Moyenne** : valeur obtenue en additionnant toutes les réponses données pour un item et en divisant ce total par le résultat maximum qu'il aurait été possible d'avoir si tous les élèves avaient coché 5/5.

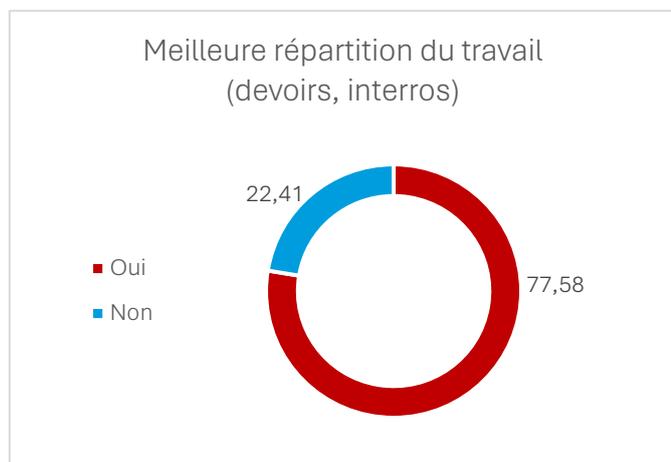
**Relation significative** : influence d'un item sur un autre.

# LECTURE DES GRAPHIQUES

Tous les chiffres cités dans les graphiques sont exprimés en pourcentage.

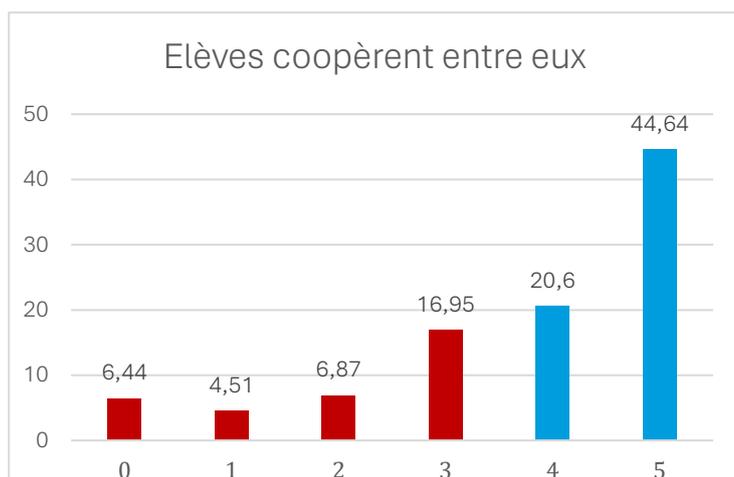
Deux types de graphiques sont principalement présents dans ce rapport :

## 1) Des graphiques par secteurs



Lecture du graphique : **77.58%** des élèves (représentés en rouge) sont favorables, pour un mieux-être à l'école, à une meilleure répartition du travail. Tandis que **22.41%** des élèves estiment que cela n'aura pas d'impact sur leur bien-être à l'école.

## 2) Des histogrammes



Ces graphiques se présentent sous la forme de bâtonnets. Les élèves ont pu choisir une réponse entre 0 et 5.

0 signifie que l'élève estime que ce n'est pas du tout important pour son bien-être à l'école tandis que 5 renvoie à une proposition très importante pour l'élève.

Afin de faciliter la lecture et mettre en évidence certains résultats, nous avons parfois mis de la couleur dans le graphique. Dans l'exemple ci-contre, **65.24%** (soit 20.6% ayant mis 4/5 + 44.64% ayant mis 5/5) des élèves estiment que la coopération entre élèves à un impact important sur leur bien-être à l'école.

## INTRODUCTION

« Les acteurs de l'Enseignement et de l'Aide à la Jeunesse, chacun dans le respect de ses responsabilités propres, développent conjointement des politiques visant à assurer un bien-être des jeunes à l'école et hors école en garantissant à l'élève un environnement favorable à son apprentissage et à son épanouissement. »<sup>1</sup> Quatre thématiques sont visées par les actions conjointes à mener par ces deux secteurs dont le bien-être des jeunes à l'école et l'accrochage scolaire. Ces deux thématiques sont étroitement liées : un élève qui se sent bien à l'école aura moins tendance à décrocher.

Dans le même ordre d'idée, les écoles doivent énumérer, dans leur plan de pilotage, les actions à initier permettant de réduire le décrochage scolaire, accroître le bien-être à l'école et améliorer le climat scolaire<sup>2</sup>.

Et si ces différents acteurs se basaient sur la parole des élèves pour améliorer leur environnement ?

Le droit pour chaque enfant, capable de discernement, d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant est consacré par l'article 12 de la Convention internationale des droits de l'Enfant. Ce rapport se veut, humblement, être le porte-parole des élèves sur leur manière d'envisager un mieux-être à l'école et surtout de leurs propositions concrètes, souvent réalistes pour y tendre sans jugement aucun sur leur réalité vécue dans l'établissement où ils sont inscrits.

Les données recueillies en 2021 et 2022 l'ont été dans un contexte de crises successives (Covid, guerres, écologie, etc.). Cela a, sans conteste, pu exercer une influence sur le sentiment de mal-être exprimé par les élèves. Toutefois, nos données exploratoires, recueillies depuis 2016, sont largement similaires aux données analysées dans ce rapport et démontrent dès lors que les propositions d'amélioration formulées par les élèves ne sont ni nouvelles, ni liées aux crises.

Aussi, plusieurs thématiques seront abordées : les infrastructures, les temps de midi, l'« *occupation du temps scolaire* », la gestion du climat scolaire, l'attitude des adultes et l'application cohérente des règles ainsi que la gratuité. Des propositions prioritaires seront consignées à la fin du rapport.

Ce rapport contient l'analyse des résultats recueillis, c'est-à-dire l'expression des élèves quant à leur bien-être à l'école. Gageons qu'elle puisse être entendue et utilisée en faveur d'un mieux-être de tous à l'école !

---

<sup>1</sup> Article 2 du Décret du 21 novembre 2013 organisant des politiques conjointes de l'enseignement obligatoire et de l'Aide à la jeunesse en faveur du bien-être des jeunes à l'école, de l'accrochage scolaire, de la prévention de la violence et de l'accompagnement des démarches d'orientation, publié au Moniteur Belge le 03 avril 2014, page 28772.

<sup>2</sup> Article 1.5.2-2. du Décret du 03 mai 2019 portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun, publié au Moniteur Belge le 19 septembre 2019, page 87072. **Ci-après "Le Code de l'Enseignement".**

# HISTORIQUE

Le présent rapport ne tombe pas de nulle part, il est le résultat d'un projet ayant débuté en 2008. A l'époque, plusieurs professionnels ont fait le constat d'un nombre toujours croissant de jeunes en décrochage scolaire. Un groupe de réflexion<sup>3</sup> a été mis en place dans l'objectif de réfléchir aux causes de ce phénomène pour pouvoir agir dessus.

Plusieurs constats ont étayé leur réflexion :

- la complexité du droit scolaire ;
- la méconnaissance par les élèves des services d'aide auxquels ils peuvent s'adresser ;
- l'importance pour eux de se sentir bien à l'école eu égard au temps important qu'ils y passent ;
- le peu de moyens pour lutter contre le décrochage scolaire et favoriser la rescolarisation d'un jeune présentant des problèmes d'absentéisme ou de décrochage dont disposent les intervenants.

Les membres du groupe ont dès lors posé l'hypothèse suivante : *la méconnaissance des règles applicables à l'école pourrait être l'une des causes du décrochage scolaire*. Ils ont alors réfléchi et créé un outil d'animation ludique "*l'as de l'A.S.*"<sup>5</sup> pour tenter d'y apporter une réponse. Cet outil poursuit un double objectif : (1) informer les élèves sur le cadre scolaire et les services auxquels ils peuvent s'adresser en cas de difficulté et (2) recueillir leur parole sur le bien-être à l'école (parole qui est ensuite portée au sein de leur établissement).

Après avoir été testées et expertisées, les animations "*l'as de l'A.S.*" ont pu réellement démarrer en 2016. Quelques 87 animations ont été réalisées jusqu'en 2020 grâce aux partenaires<sup>6</sup> formés à l'utilisation de l'outil. Ces animations nous ont permis de recueillir la parole des élèves sur le bien-être à l'école.

Après quatre années d'animations, il était venu le temps de prendre du recul sur les données recueillies. Nous avons l'impression que certaines propositions revenaient souvent. Certaines nous étonnaient par leur simplicité. Et, nous souhaitons objectiver les données recueillies et donner à la parole des élèves la visibilité qu'elle mérite.

---

<sup>3</sup> Ce groupe était composé des médiateurs du Service de Médiation Scolaire en Wallonie (SMSW), des criminologues de parquet travaillant sur le territoire de la Province de Luxembourg et de l'AMO Service droit des jeunes.

<sup>4</sup> Pour accrochage scolaire.

<sup>5</sup> L'outil est présenté sur le site Internet des Services droit des jeunes <http://www.sdj.be/las-de-laccrochage-scolaire-2/>.

<sup>6</sup> AMO, CPMS, Infor-Jeunes.

Pour ce faire et éviter tout biais, nous avons décidé de nous faire épauler au niveau méthodologique par des chercheurs du service FORS de la Henallux. Les données ont été analysées par les Services AMO Service droit des jeunes -Province de Luxembourg, Chlorophylle et Media.Jeunes.



Les élèves doivent d'abord gagner trois grands blocs symbolisant une école de base ; il leur est expliqué qu'une école a besoin d'un pôle administratif (direction, professeurs, équipe éducative, secrétariat et économat), de locaux de vie (sanitaires, réfectoire, cour) et de classes pour fonctionner. Chaque bloc additionnel gagné leur permet d'ajouter une amélioration à leur école de base.

En fin d'animation, les équipes présentent leur école où ils se sentent bien. Les animateurs prennent note des idées apportées et les consignent dans une grille. Un retour général et anonyme est ensuite effectué à l'école.

## Participation des élèves

Au-delà d'un simple recueil de leur parole, la participation des élèves a débuté dès la genèse du projet puisque très tôt, des animations-tests ont été réalisées. L'avis des élèves a permis d'adapter l'outil à leurs attentes.

Les élèves ont également été impliqués dans la création visuelle du jeu. Les personnages qui l'illustrent ont été conçus par des élèves d'une section artistique. Ceux-ci ont travaillé dans le cadre d'un cours sur la création visuelle du jeu et ont pu être en contact avec le graphiste.

L'animation laisse une place importante à l'expression des élèves sur le bien-être à l'école (questions débat, mises en situation, échanges).

Enfin, pour aller au bout de la démarche participative, durant les animations, nous abordons le rôle du délégué de classe en tant que porte-parole de ses condisciples et recueillons leur parole pour un mieux-être à l'école.

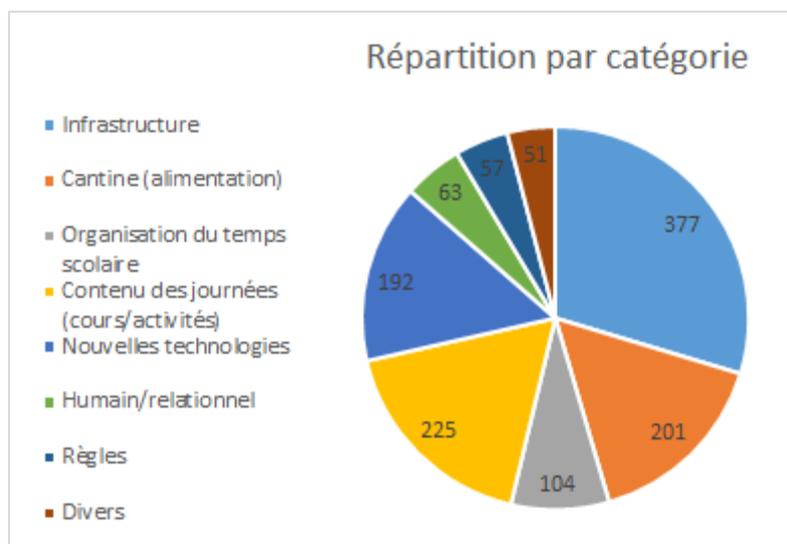


## MÉTHODOLOGIE

Au terme des animations “*l’as de l’A.S.*”, les équipes d’élèves sont amenées à énumérer les éléments qu’elles ont ajoutés à leur école de base pour favoriser leur mieux-être à l’école.

De 2016 à 2020, 87 animations ont été réalisées à l’issue desquelles quelques 1270 idées d’améliorations ont été suggérées par les élèves.

En 2021, le SDJ a effectué un travail de traitement de ces données exploratoires. Ceci a permis de les classer en catégories (infrastructure, cantine, organisation du temps scolaire, contenu de la journée, nouvelles technologies, humain-relacionnel, règles et divers).



Nous avons ainsi pu mettre en exergue les suggestions fréquemment citées, celles qui se différenciaient, qui étonnaient... Ces données exploratoires ont servi de base à la création d’un questionnaire. L’objectif étant d’obtenir des données quantitatives afin de confirmer/d’infirmier les données exploratoires. Nous avons été accompagnés méthodologiquement par des chercheurs de FORs Henallux pour garantir le juste recueil des données et leur exploitation par la suite.

Un premier questionnaire a ainsi été créé sur base de cette première analyse. Il a été testé dans quelques classes. Nous avons pu, sur cette base, procéder à des améliorations pour affiner les questions, les reformuler au besoin et standardiser la formulation dans l’objectif de faciliter la passation.

Le questionnaire final<sup>8</sup> a été complété par 471 jeunes ayant participé en amont à l’animation « *l’as de l’A.S.* ». Ils ont tous bénéficié d’un accompagnement d’un partenaire AMO, CPMS lorsqu’ils ont complété le questionnaire.

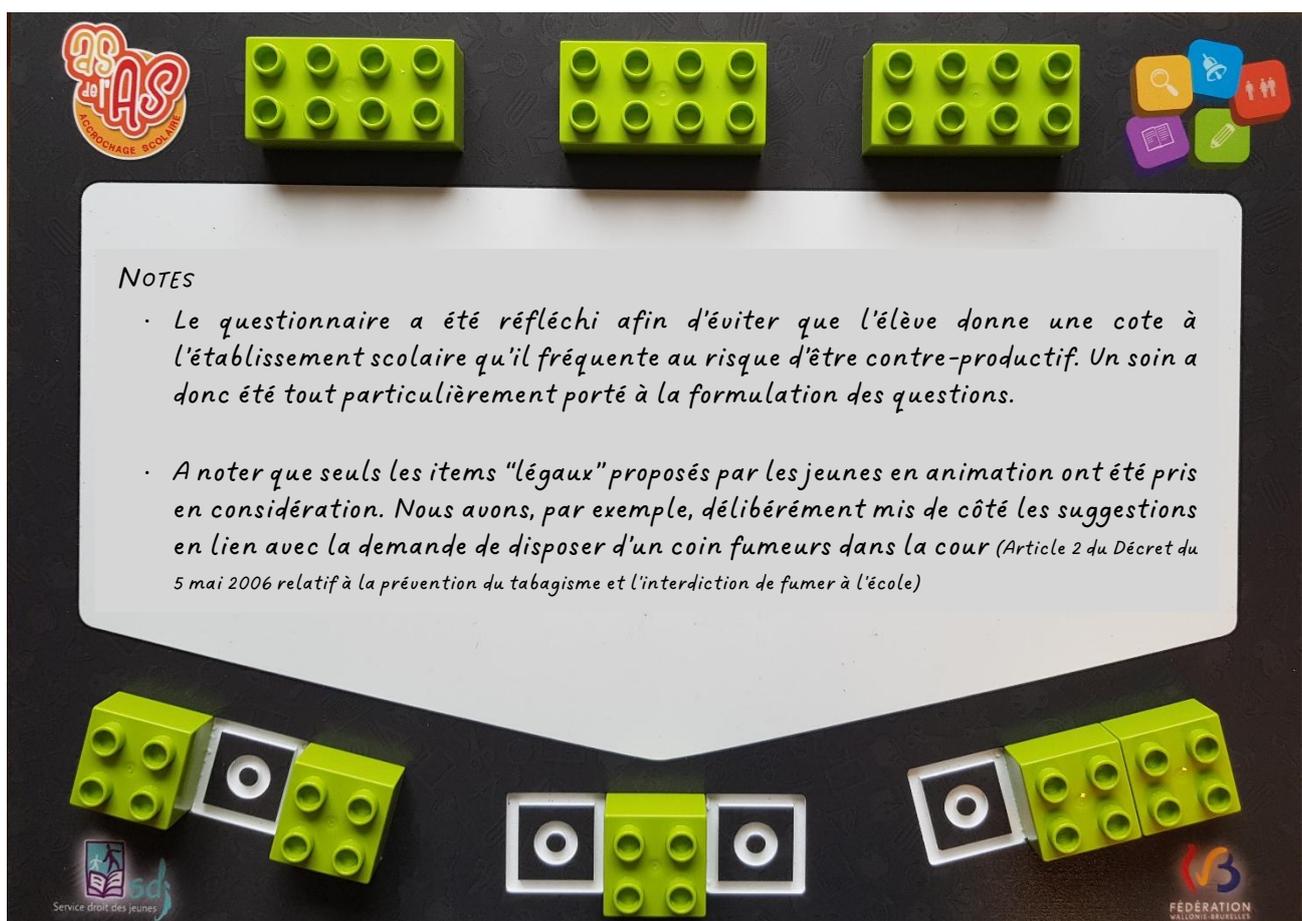
---

<sup>8</sup> Repris en annexe 1.

Celui-ci se décline en 5 parties distinctes :

1. Données relatives au profil de l'élève ;
2. Avis sur les infrastructures de l'école ;
3. Avis sur le besoin de détente ;
4. Impact des items proposés sur le bien-être à l'école ;
5. Avis sur le vivre ensemble.

A chaque question, les élèves étaient invités à donner une note de 0 à 5 sur l'importance en termes de bien-être à l'école de l'item formulé ou à répondre par oui ou par non.



Les données ont ensuite été encodées dans le logiciel de traitement statistique SPSS.

Celles-ci ont enfin été analysées par un groupe restreint des partenaires au projet et sont restituées dans le présent rapport.

# RECUEIL DE LA PAROLE DES JEUNES

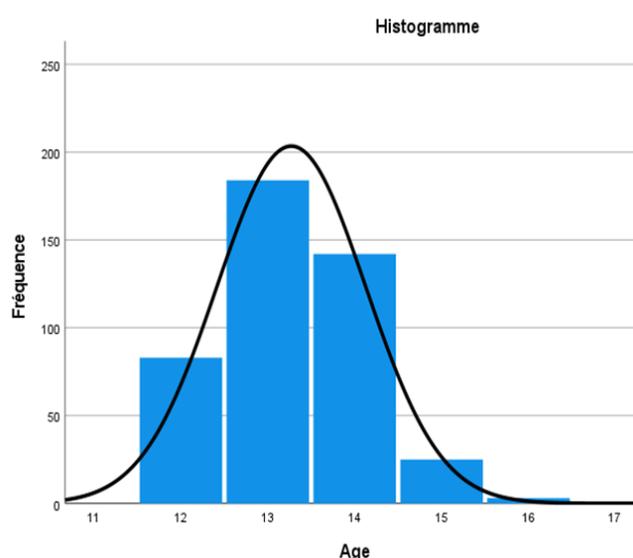
## Profil des jeunes

471 questionnaires ont été complétés par des élèves scolarisés dans huit établissements des divisions d'Arlon et de Neufchâteau. Les établissements étaient organisés par différents réseaux d'enseignement et proposaient tant de l'enseignement général que qualifiant.

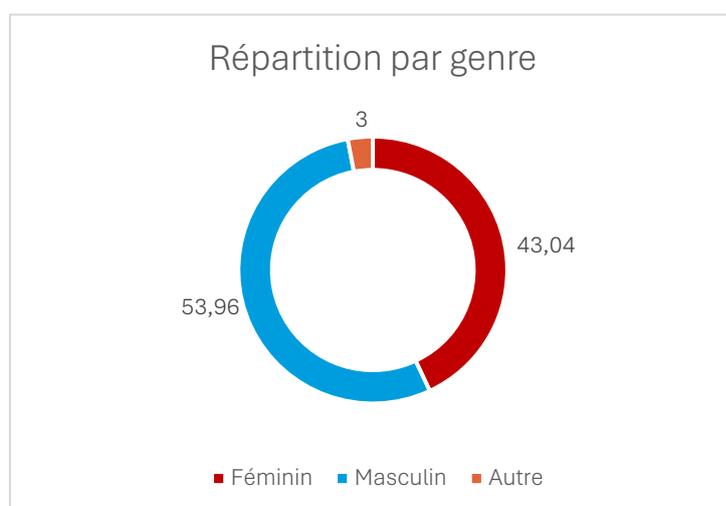
Les items n°1.1 à 1.5 visant à connaître le profil des jeunes sont repris à la page 1 du questionnaire.

L'âge moyen des élèves répondants est de 13.2 ans.

Il s'explique par le fait que l'outil d'animation « *l'as de l'A.S.* » est principalement utilisé, dans une logique préventive, au sein du 1<sup>er</sup> degré (commun ou différencié) ; les élèves débutent leur scolarité dans l'enseignement secondaire.



Les **garçons** sont légèrement plus nombreux à avoir complété le questionnaire (54%) que les **filles** (43%). Il était aussi possible de cocher une case "**autre**". 3% des élèves interrogés ont d'ailleurs coché cette case. Toutefois, lorsque nous avons fait passer les tests, nous devons expliquer ce que



signifiait cette catégorie. L'explication provoquait souvent des petits rires, de sorte que nous pensons que plusieurs élèves ont coché cette case "*pour rigoler*" davantage que pour signifier qu'ils ne se reconnaissent dans aucun genre. Nous avons dès lors pris la décision d'exclure cette donnée pour ne pas biaiser les résultats.

## Résultats

### Un besoin de détente à l'école trahissant un mal-être ?

Lorsqu'on les questionne sur leur besoin de détente<sup>9</sup> à l'école, les résultats sont explicites : plus de deux tiers des élèves répondants affirment avoir **souvent besoin de se détendre à l'école**.



Malheureusement, la recherche quantitative ne nous permet pas d'aller au-delà du pourcentage et d'en connaître les raisons bien que, nous le verrons tout au long du rapport, des hypothèses peuvent être émises sur base des propositions formulées par les jeunes.

Ce présent rapport va donc, d'une part, faire état des éléments impactant le bien-être des élèves à l'école, et, d'autre part, relayer les pistes proposées afin de favoriser un mieux-être à l'école.

### Au sujet des infrastructures de l'école

Les bâtiments et le matériel sont les éléments qui reviennent le plus souvent dans les données exploratoires (29.7%)<sup>10</sup>. Peut-être les élèves sont-ils quelque peu influencés par le fait qu'ils "construisent" leur école ? Quoiqu'il en soit, il est indéniable que l'infrastructure de l'établissement scolaire exerce une influence sur le bien-être à l'école. Nous avons cherché à comprendre ce qui est important à leurs yeux à ce sujet indépendamment de leur degré de satisfaction concernant ce

---

<sup>9</sup> Questionnaire, page 4, item n° 3.1

<sup>10</sup> Les élèves ont été interrogés dans les items 2.1 et 2.2 à ce sujet, en page 2 du questionnaire.

qui existe dans l'établissement qu'ils fréquentent. Les élèves ont d'ailleurs des propositions concrètes intéressantes et facilement réalisables.

	Salle de repos	Espace culturel et artistique	Espace extérieur aménagé	Casier personnel	Espace de cours adaptable	Endroit pour parler en confiance	Amélioration de la déco des classes	Amélioration température dans les locaux	Amélioration local d'étude
Moyenne (/5)	<b>3,41</b>	2,61	<b>3,43</b>	<b>3,30</b>	2,74	2,49	2,99	<b>3,56</b>	3,32
Médiane	4,00	3,00	4,00	4,00	3,00	3,00	3,00	4,00	4,00
Mode	5	3	5	5	5	0	5	5	5

Trois infrastructures se démarquent des autres. Les élèves aspirent majoritairement à bénéficier d'un **espace extérieur aménagé (1)**, d'une **salle de repos (2)** et d'un **casier personnel (3)**.

1. Au-delà du fait d'en bénéficier, nous avons appris, lors de nos échanges exploratoires, que certains étudiants ne comprennent pas pourquoi il y a des **espaces verts** au sein dans l'enceinte de leur école qu'ils ne peuvent pas occuper. Ils expriment également souhaiter avoir accès à ces espaces lors des heures d'étude. Ce point sera développé plus amplement dans le point «*occupation du temps scolaire – un attrait vers l'extérieur*».
2. 74.3% des élèves estiment avoir besoin d'une **salle de repos** pour se sentir mieux à l'école. Lorsqu'ils sont interrogés de manière ouverte<sup>11</sup>, les jeunes expriment qu'ils aspirent à un lieu leur permettant de s'installer confortablement avec des poufs, des jeux à disposition et où ils seraient autorisés à parler librement. Il resterait alors évidemment à définir d'un cadre à proposer quant à son occupation : qui y aurait accès ? selon quels horaires ? ou encore quelles restrictions ? Au-delà de la demande pure et simple d'une salle de repos, n'est-ce pas une manière pour les élèves d'exprimer leur souhait d'envisager autrement les temps de pauses, d'étude? En effet, ceux-ci s'expriment favorablement pour une autre organisation du temps d'étude<sup>12</sup>.
3. Les élèves verbalisent le besoin de bénéficier d'un **casier personnel** (mode = 5). Nous nous interrogeons sur l'origine de cette attente. Est-ce pour pouvoir délester leur sac des affaires dont ils n'ont pas forcément besoin dans un endroit sécurisé ? Malheureusement, il semble que les écoles disposent, faute de place souvent, de peu de casiers et ces derniers sont

<sup>11</sup> Lors des animations l'as de l'A.S.

<sup>12</sup> Voir point sur l'organisation du temps d'étude, page 26.

souvent proposés à la location. En mettant ce constat en parallèle avec le décret<sup>13</sup> qui vise la gratuité de l'école et le fait que 83.8% des élèves interrogés affirment que le coût de la scolarité impacte leur bien-être, on peut se demander si les élèves ne pointeraient pas ici l'inaccessibilité des casiers pour certains élèves à cause de leur coût ?

A contrario, les **espaces culturels et artistiques** (item 2.1.2. - moyenne, 2.6/5) sont moins sollicités alors qu'ils étaient régulièrement énoncés dans les données exploratoires (23/223 - catégorie infrastructure). Toutefois, il est à noter que, lors des animations, les élèves se sont exprimés en faveur d'une bibliothèque qui propose les livres à lire dans le cadre d'un cours pour éviter de devoir les acheter. En effet, l'achat de livres dont la lecture est imposée dans le cadre d'un cours peut représenter un souci en termes d'égalité pour les élèves issus de famille en situation de précarité. L'école pourrait dès lors proposer le prêt de ces ouvrages ou la location à faible coût. Serait-il également envisageable que ces livres puissent être lus sous format numérique notamment durant les heures d'étude ?

De même, un **espace de cours adaptable** ne semble pas être un souhait massivement exprimé par les élèves alors même que l'idée proposée par quelques-uns au cours du recueil des données exploratoires aurait pu laisser croire le contraire. Ce n'est donc pas cela qui pourrait favoriser un mieux-être à l'école. La proposition d'un **endroit pour parler en confiance** ne se démarque pas non plus (mode = 0). Nous nous demandons si cela aurait un lien avec le sentiment d'intégration/soutien des élèves. Nous nous questionnons aussi sur ce qui suscite cet intérêt moins marqué. Est-ce lié au fait qu'ils se sentent suffisamment satisfaits de ce qui est proposé ? Est-ce lié au cadre scolaire qui exploite moins ce type de valeur ou est-ce à un niveau plus sociétal que cela se joue ?

La proposition d'amélioration de la **couleur et de la décoration des classes** n'est pas ressortie non plus. Il semble dès lors que cela impacte peu le bien-être à l'école. Pour la petite anecdote, lors d'une animation, des élèves avaient exprimé qu'ils trouvaient leur classe peu conviviale et qu'ils seraient contents d'avoir des couleurs aux murs. Le professeur présent a relayé leur demande à la direction. Celle-ci a accepté d'acheter des pots de peinture et a permis aux élèves de repeindre eux-mêmes les murs de leur classe.

Au terme des animations, plusieurs groupes d'élèves ont suggéré la possibilité de donner l'accès aux ascenseurs aux élèves blessés. Cette proposition étant anecdotique eu égard aux autres données, nous ne l'avons pas intégrée dans le questionnaire. Il est toutefois important de le signaler ici tant cela découle du bon sens.

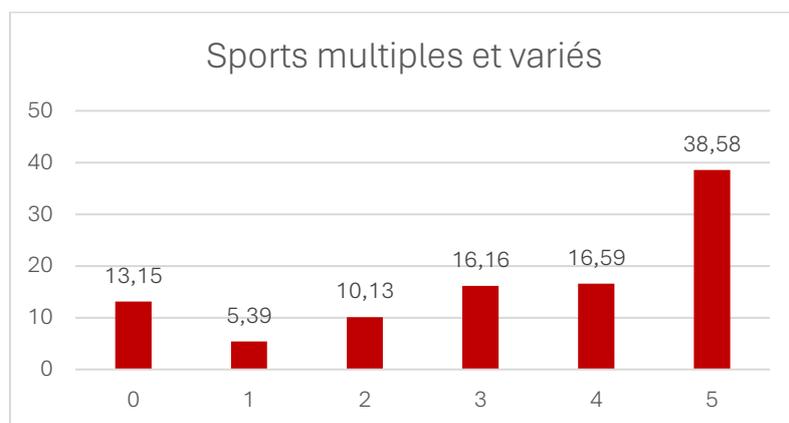
---

<sup>13</sup> Articles 1.7.2-1 et suivants du Décret du 03 mai 2019 portant les livres 1er et 2 du Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire, et mettant en place le tronc commun, publié au Moniteur Belge le 19 septembre 2019, page 87072.

Enfin, bien qu'il ne s'agisse pas d'une infrastructure, il est à souligner que la **température des locaux** impacte le bien-être des élèves (moyenne : 3.56/5).

#### › Infrastructures sportives<sup>14</sup>

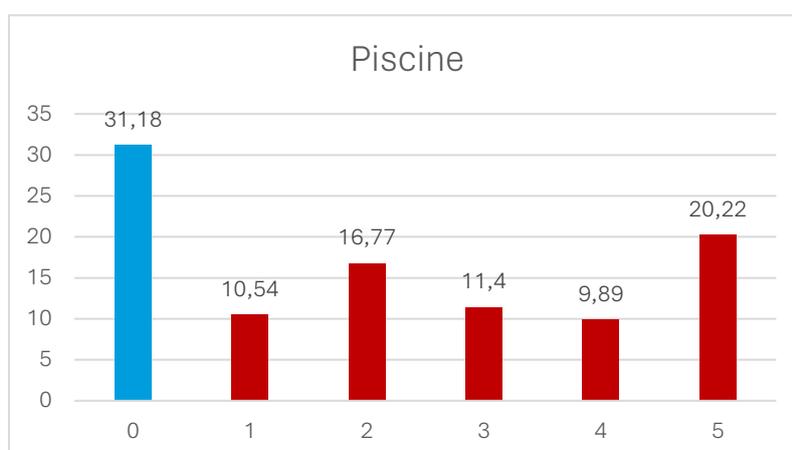
La pratique du sport à l'école est importante pour la plupart des élèves. Ceux-ci souhaitent pratiquer plus de sports multiples et variés ; ceci est directement lié au besoin d'avoir plus d'infrastructures sportives à leur disposition.



En effet, les élèves sont, tant dans les données exploratoires que dans les résultats du questionnaire, en demande d'avoir une salle de sports<sup>15</sup> rénovée, plus grande et mieux équipée.

Le fait de "*faire du sport*" devrait, pour les élèves, inclure aussi la possibilité de prendre une douche.

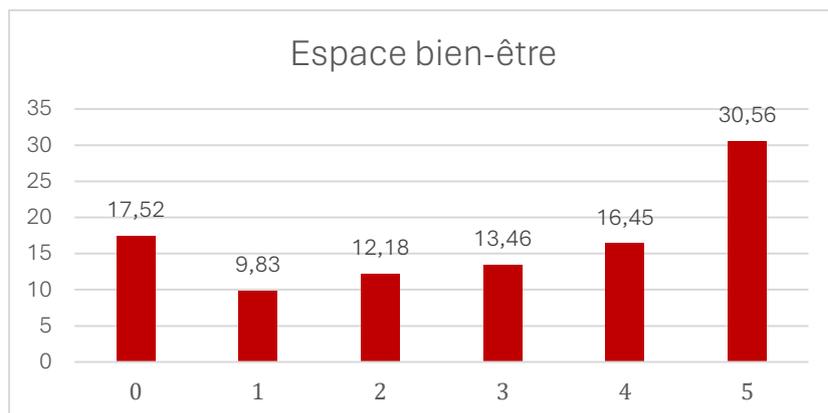
Lorsqu'on leur demande si l'accès à une piscine au sein de l'école améliorerait leur bien-être, les élèves se positionnent plutôt négativement (2.19/5 en moyenne - **31% ayant mis 0/5**), alors qu'elle était spontanément énoncée lors des animations.



<sup>14</sup> Les items traitant des infrastructures sportives sont repris à la page 4 du questionnaire (3.2).

<sup>15</sup> Citée 46 fois sur 105 dans les données exploratoires.

Contrairement à ce que laissait croire les impressions laissées à la suite des animations, l'espace bien-être n'est pas ce qui est le plus vecteur de mieux-être à l'école.



Il pourrait cependant être intéressant d'intégrer des pratiques sportives favorisant le bien-être en proposant par exemple des cours de Yoga...

### › Technologies de l'information et de la communication (TIC)

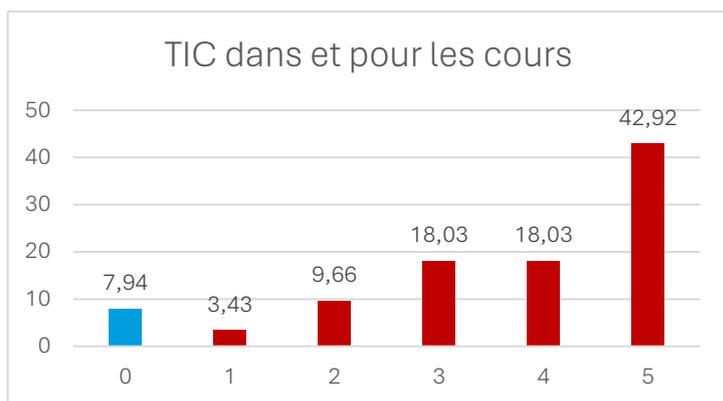
« La Communauté française, les pouvoirs organisateurs et les équipes éducatives veillent à ce que l'école : 8° recoure aux technologies de la communication et de l'information et aux technologies et outils numériques, dans la mesure où ils sont des outils de développement, d'accès à l'autonomie et d'individualisation des parcours d'apprentissage »<sup>16</sup>.

Cette matière (utilisation de matériel personnel) est régie par les règlements d'ordre d'intérieur de chaque établissement. Nous avons, en conséquence, décidé de ne pas questionner l'utilisation des TIC dans un usage autre que pédagogique. Toutefois, nous attirons l'attention sur l'importance de règles cohérentes entre l'utilisation/interdiction du smartphone à l'école et le recours à certains moyens de communication numérique (smartschool, teams...).

Les données de ce paragraphe ont été récoltées au point 2.6 du questionnaire, page 3.

	TIC cours	TIC heures d'étude	Local info équipé / accessible	Local de projection / cinéma	Remplacer sonnerie par musique	Musique pdt les pauses	Musique pdt sport et en classe	Salle de jeux vidéo
Moyenne (/5)	3,64	<b>4,10</b>	3,64	4,04	<b>3,96</b>	3,52	3,02	3,34
Médiane	4,00	5,00	4,00	5,00	5,00	4,00	4,00	4,00
Mode	5	5	5	5	5	5	5	5

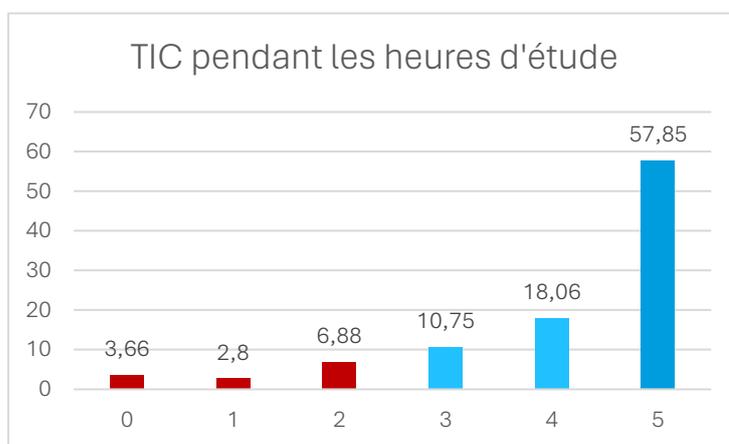
<sup>16</sup> Art.1.4.1-2. Du Code de l'enseignement.



7.9% des élèves interrogés ne sont pas demandeurs d'utiliser les **TIC en cours** bien que la moyenne y soit plutôt favorable (3.6/5 -42.9% des élèves ont répondu 5/5). Nous nous attendions à une moyenne plus élevée. Il en va de même pour la **salle de jeux vidéo** (moyenne de 3.3/5).

L'intelligence artificielle (IA) générative est un nouveau défi numérique qui se présente aux enseignants. Comment s'en saisir comme outil en classe pour enseigner les compétences ? Comment enseigner aux élèves son utilisation correcte ? Comment s'assurer qu'ils acquièrent réellement les compétences et que ce n'est pas l'IA qui a rédigé le travail ? Comment les accompagner à développer une pensée critique ?

57.8% des sondés ont exprimé un souhait important (5/5) de pouvoir utiliser les **TIC durant les heures d'études** (recherche sur internet pour réaliser les travaux, ...). Au total, 87% des élèves y sont **favorables**<sup>17</sup>.

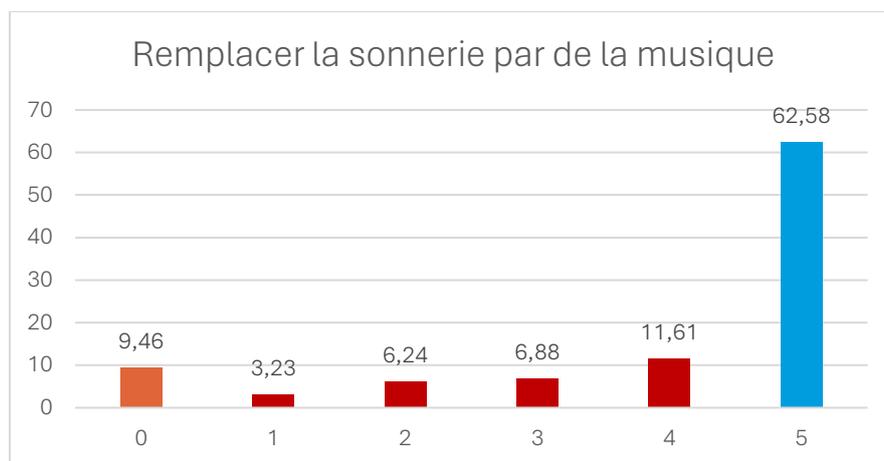


Cette demande vise aussi, pour les élèves, la possibilité d'écouter de la musique pendant les heures d'étude (leur permettant ainsi de se mettre dans leur bulle) et le fait de pouvoir lire des livres en version numérique. Ils sont moins demandeurs **d'écouter de la musique pendant les heures de cours, notamment en éducation physique.**

La demande d'un **local informatique** est mitigée ; cela confirme les données exploratoires. Nous émettons l'hypothèse que le lieu d'un local informatique n'est plus conforme à l'utilisation que les élèves souhaitent faire des TIC (utilisation en étude, bibliothèque, salle de repos... et non dans un local spécialement dédié).

<sup>17</sup> Somme des 3/5, 4/5 et 5/5.

Enfin, **62.6%** des élèves sont favorables au fait de **changer la sonnerie par une musique** (seuls **9.5%** des élèves estiment que cela n'a aucun impact sur leur bien-être à l'école).



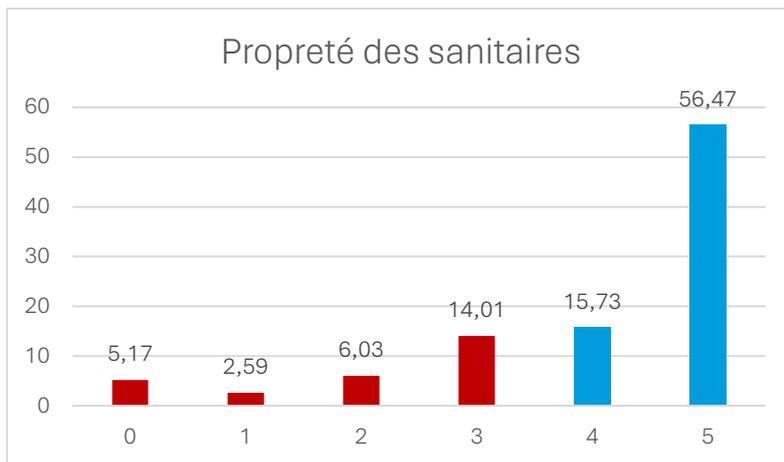
### › La propreté à l'école

Les items traitant de la propreté sont repris à la page 8 du questionnaire (5.7 et 5.8).

La question de la propreté semble assez fréquente chez les élèves. En tout cas, dans les données exploratoires, les élèves l'ont citée à 38 reprises que ce soit la propreté des sanitaires, que de l'école en général (cour, réfectoire).

	Propreté Classe	Propreté réfectoire ou cantine	Propreté de cour récré	Propreté des vestiaires	Propreté des sanitaires	Propreté des couloirs	Propreté du matériel
Moyenne (/5)	3,44	<b>3,77</b>	3,64	<b>3,79</b>	<b>4,02</b>	3,44	3,71
Médiane	4,00	4,00	4,00	4,00	<b>5,00</b>	4,00	4,00

Sans grande surprise, c'est la **propreté des sanitaires** qui impacte le plus le bien-être des élèves à l'école avec une moyenne de 4.02/5 et une médiane à 5.



En effet, **72.2%** des élèves ont sélectionné 4 ou 5/5 pour cet item.

A ce sujet, la réglementation juridique contraignante se fait rare et floue (que ce soit au niveau du nombre d'installations que du nettoyage).

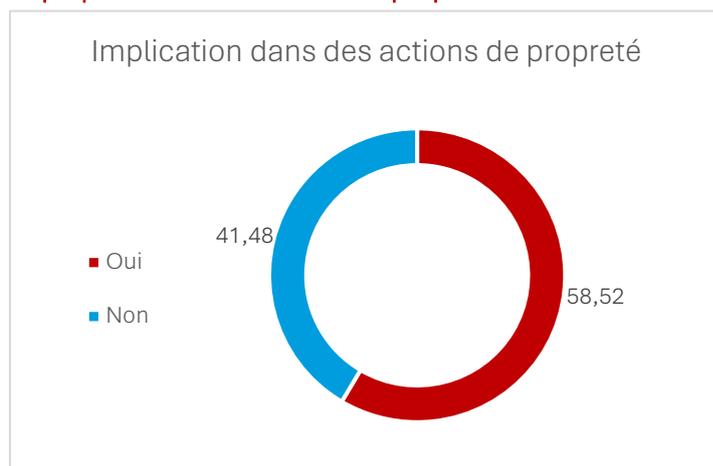
Le décret du 14 mars 2019 relatif à la promotion de la santé à l'école et dans l'enseignement supérieur hors universités définit la promotion de la santé à l'école et en reprend les missions. Ainsi, la promotion de la santé à l'école est gratuite et obligatoire (article 3). Elle vise à assurer la promotion d'un environnement favorable à la santé des élèves (article 2). L'article 6 stipule que « *la promotion d'un environnement favorable à la santé nécessite, en collaboration avec l'établissement scolaire, des observations et des actions relatives aux installations en général, et plus particulièrement à ses classes, à ses réfectoires, à ses cours ou lieux de récréation et à ses installations sanitaires* ». Dans l'enseignement subventionné, ces missions sont assurées par les services de promotion de la santé à l'école (P.S.E.) et par le personnel des Centres psycho-médico-sociaux (C.P.M.S.) dans les établissements relevant de Wallonie-Bruxelles Enseignement. Qu'en est-il en pratique ?

Au-delà d'un nettoyage régulier, nous pensons que certaines actions devraient être menées en vue de la conscientisation des élèves à garder les toilettes propres. Il s'agit en effet d'une responsabilité partagée avec l'école.

Viennent ensuite la **propreté des vestiaires** (3.79/5 de moyenne) puis du **réfectoire** (3.77/5 de moyenne).

Le Conseil de participation (*cf.* point sur la participation des élèves à la vie scolaire) pourrait aborder les problèmes d'hygiène et éventuellement soumettre des avis ou proposer des modifications dans le but d'améliorer la qualité de vie des élèves.

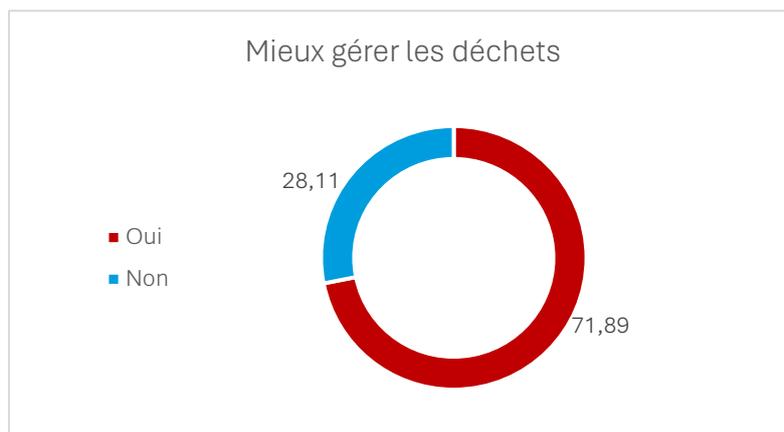
Dans une optique d'amélioration participative, les élèves ont été interrogés sur leur souhait d'**être impliqués dans des actions de propreté au sein de l'école**. Plus d'un élève sur deux y est favorable.



Les données récoltées sur un échantillon de 471 élèves ont permis de montrer qu'il y a une relation significative entre le fait d'accorder de l'importance à la propreté des sanitaires et l'implication dans des actions de propreté.

### Gestion des déchets

En parallèle, les élèves ont répondu à une question quant à leur souhait d'une meilleure prise en compte des questions environnementales par l'intermédiaire concret de la gestion des déchets au sein de leur établissement scolaire. En effet, lors des animations, il arrive régulièrement que les élèves pointent des pratiques améliorables notamment quant à l'utilisation du plastique à la cantine. C'est ainsi que 72% des élèves se disent **favorables à une meilleure gestion des déchets**.



Par ailleurs, nos voisins français ont quant à eux passé le cap depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 en interdisant en restauration scolaire notamment l'utilisation de bouteilles d'eau plate en plastique (sous réserves de quelques exceptions logiques<sup>18</sup>) et des ustensiles en plastique à usage unique.

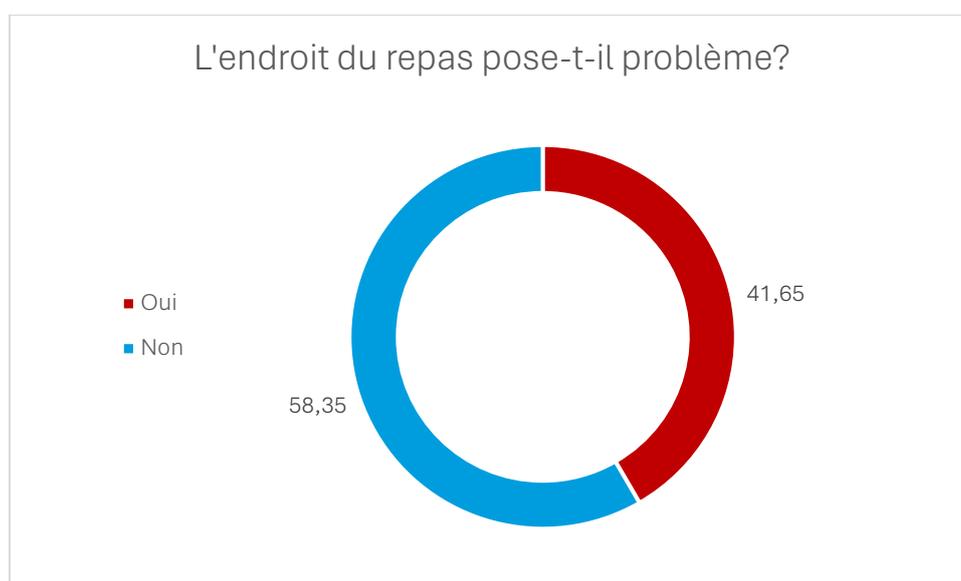
<sup>18</sup> Les territoires devant notamment être desservis par un réseau d'eau potable.

## Le temps de midi

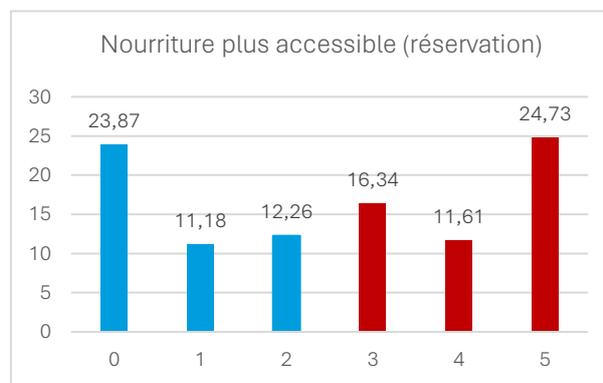
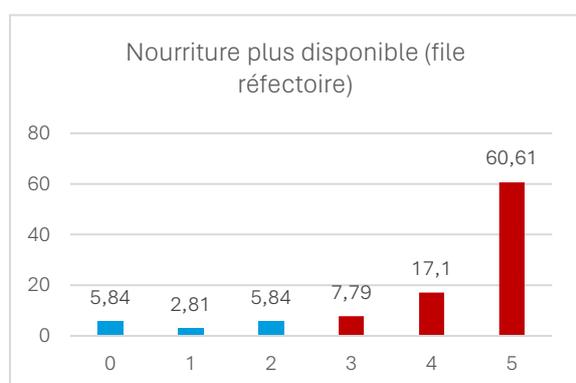
Troisième thématique la plus fréquente dans les données exploratoires<sup>19</sup>, le temps de midi et l'infrastructure liée représentent un élément primordial dans le bien-être à l'école<sup>20</sup>.

Nombre d'élèves expriment que son organisation engendre du stress chez eux (attente dans les files, peu de temps pour manger, repas froid et/ou plus de choix lorsqu'ils arrivent en dernier...).

Ces données sont toutefois légèrement nuancées par les réponses apportées aux questionnaires puisque, pour 58% des élèves interrogés, **l'endroit où ils prennent leur repas ne pose pas de problème**. Les **42%** restants nous ont donné des indications sur les possibilités d'amélioration.



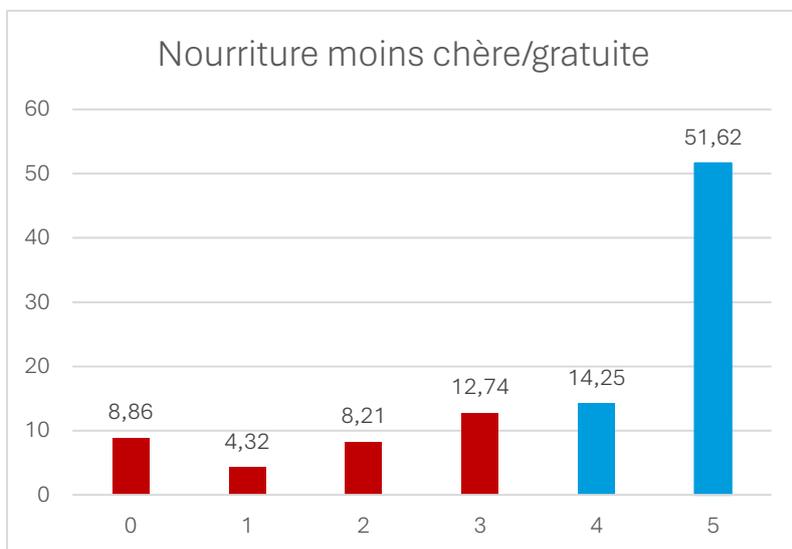
Sans surprise, c'est avant tout la question d'avoir une nourriture plus accessible (moins de file) qui revient le plus fréquemment (4.09/5 en moyenne). La proposition de réserver son repas à l'avance ne recueille pas l'unanimité puisqu'ils sont légèrement plus nombreux à y être favorables. Organiser l'espace pour diviser les files selon le repas (chaud, sandwiches...) ou plusieurs services pourraient apporter des réponses à cette préoccupation.



<sup>19</sup> 201 items sur 1270 soit 15.8%.

<sup>20</sup> Questionnaire, pages 2 et 3, items n° 2.3 à 2.5.

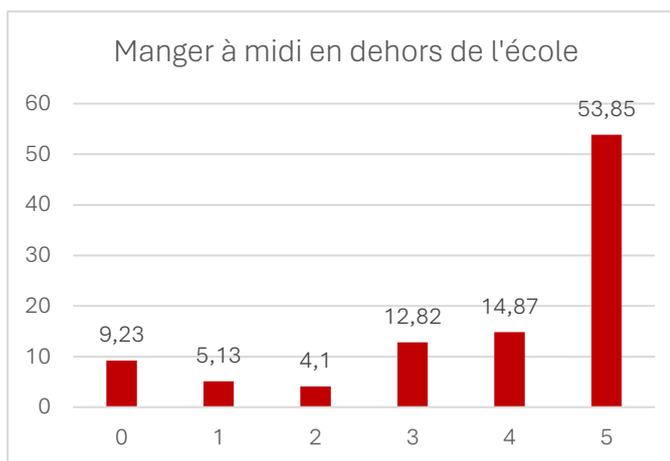
Ensuite, les élèves se prononcent tant en données exploratoires<sup>21</sup> qu'en réponse aux questionnaires<sup>22</sup>, en faveur de distributeurs de nourriture et de boissons (ou de petits magasins). Bien que la question des collations soit une prérogative de leurs parents<sup>23</sup>, les élèves partagent l'envie d'avoir des fruits et des snacks à disposition à moindre coût voire gratuits. 35 groupes d'élèves ont d'ailleurs ajouté dans l'école qu'ils ont construite en animation, de la nourriture plus diététique, variée et moins grasse.<sup>24</sup>



Pour **2 élèves sur 3**, la gratuité de la nourriture est importante (21% dans les données exploratoires). A noter que des élèves se sont spontanément positionnés en faveur d'un mécanisme de solidarité de type "repas suspendu" (lors d'une animation) et nous souhaitons mettre en avant cette proposition solidaire.

Les élèves ont aussi été interrogés sur le lieu où ils prennent leur repas : taille du réfectoire, possibilité de manger en dehors du réfectoire (mais toujours dans l'enceinte de l'école) et le fait d'aller manger "en ville".

A la proposition de manger "en ville", les élèves se positionnent en attribuant la note moyenne de 3.9/5. (3.21/5 pour la proposition relative au fait de manger à l'extérieur dans l'enceinte de l'école).



<sup>21</sup> 37/65 items

<sup>22</sup> 68% des répondants ont mis 4 ou 5/5

<sup>23</sup> Circulaire 7644 du 02 juillet 2020 – la gratuité en pratique.

<sup>24</sup> 25% des élèves ont coché 0 à la proposition visant à savoir s'ils avaient besoin de davantage de nourriture saine pour accroître leur bien-être.

La réponse des élèves a peut-être été impactée par la localisation de l'établissement (peu de possibilités offertes aux jeunes) ou par l'envie de sortir lorsque cela est interdit. En effet, le questionnaire ayant été complété par des élèves du premier degré, il est courant que ceux-ci ne puissent pas sortir le temps de midi contrairement aux années supérieures.

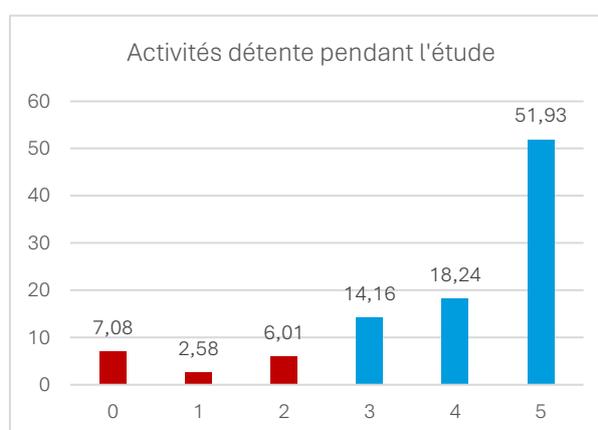
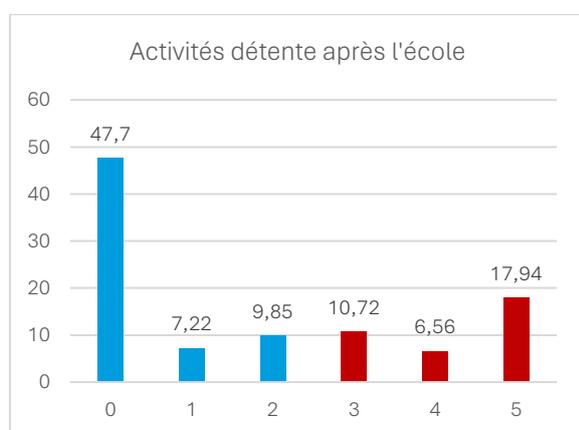
Enfin, 64.4% des élèves souhaitent un réfectoire plus grand. Au-delà du fait qu'il est indéniable que l'agrandissement du réfectoire est souvent impossible, nous nous demandons s'il n'y aurait pas un lien entre la demande d'un réfectoire plus grand (sous-entendant que celui auquel ils ont accès est trop petit et par conséquent engendre du stress) et le souhait de pouvoir manger dehors (que ce soit en ville, dans les espaces extérieurs aménagés ou dans une salle de repos) ?

### L'occupation du "temps scolaire"

Par "temps scolaire", nous entendons tout le temps passé par les élèves à l'école en dehors des cours. Il s'agit notamment des heures d'études, des temps de midi et des récréations.

Retenons que les jeunes interrogés confirment que l'amélioration du temps consacré à l'étude n'est pas uniquement une question d'infrastructure puisque cela ne recueille que 3.3/5 de moyenne.

En effet, les élèves sont demandeurs de bénéficier d'activités sportives ou artistiques à l'école mais pas n'importe quand<sup>25</sup>. C'est ainsi que **65% des élèves ne souhaitent pas que cela ait lieu après les cours tandis que 84% sont en faveur d'activités durant les heures d'étude**. La proposition d'activités durant les pauses est accueillie de manière plus mitigée. Cela confirme les données exploratoires. Nous l'avons déjà abordé, des activités sportives variées sont particulièrement demandées par les élèves.



<sup>25</sup> Cette question est abordée en page 4 du questionnaire, item 3.3.

Les données récoltées sur un échantillon de 471 élèves ont permis de montrer qu'il y a une relation significative entre le besoin de se détendre à l'école et la possibilité d'avoir des activités de détente durant les temps d'étude.

A noter que l'article 4<sup>ter</sup>, §2 de la loi du 19 juillet 1971 relative à la structure générale et à l'organisation de l'enseignement secondaire permet que l'horaire comprenne d'autres activités que celles énoncées dans l'article<sup>26</sup>.

L'article 1<sup>er</sup>, §2 de l'arrêté-royal du 29 juin 1984<sup>27</sup> prévoit que les 28 périodes de 50 minutes par semaine peuvent être organisées par périodes de cours de 45 minutes regroupées en plages de 90 minutes. Le temps récupéré, à raison de cinq minutes par période de cours, est regroupé hebdomadairement dans une plage horaire qui peut être consacrée à diverses activités (*de remédiation, de dépassement, de développement personnel, d'orientation ou permettant la mise en œuvre des missions prioritaires de l'enseignement*). Ce système d'organisation est plus communément connu sous le nom de dispositif "P90".

Cette liberté d'organisation, dégageant du temps, ne permettrait-elle pas de répondre aux besoins des élèves ?

### › Organisation du temps d'étude

Ces données, ajoutées à celles recueillies en phase exploratoire, nous amènent à réfléchir à l'organisation des temps d'étude. Il ne s'agit plus uniquement de temps passé dans une pièce en silence pour travailler. En effet, les élèves s'expriment en faveur d'une organisation différente, envisageant les temps d'étude plus largement. Nous pourrions les résumer en trois possibilités (confirmées par les données exploratoires<sup>28</sup>) laissées au choix des élèves :

1/ aller en étude pour travailler dans une ambiance silencieuse ;

2/ pouvoir profiter de ce temps pour se reposer/"souffler" dans une salle permettant de faire des activités (jeux, sports...);

3/ se rendre dans une bibliothèque ou un local informatique pour travailler en groupe, accéder à des livres ou à un ordinateur. A cet égard, le Code de l'enseignement prévoit en son article 1.4.1-2 : « *La Communauté française, les pouvoirs organisateurs et les équipes éducatives veillent à ce que l'école : (...) équilibre les temps de travail individuel et collectif (...).* »

---

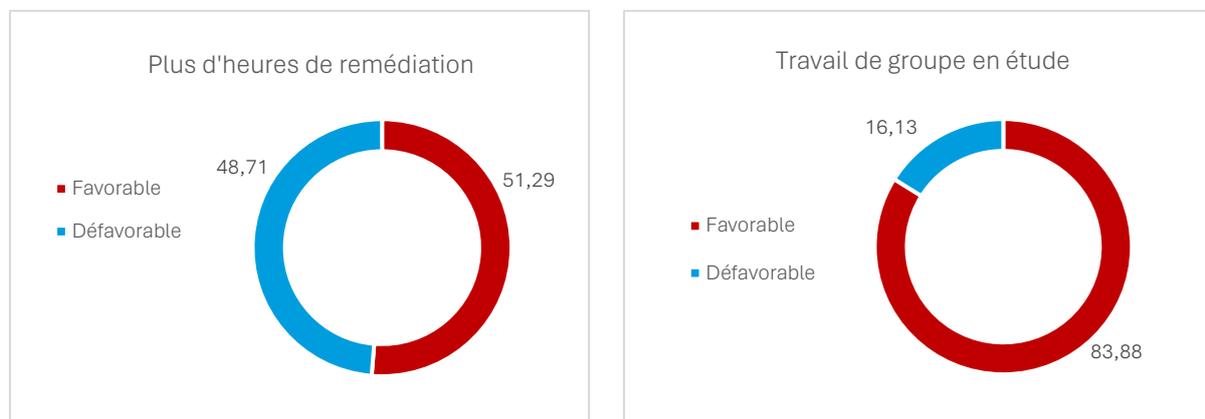
26 À savoir français, formations historique et géographique, langue moderne, mathématiques, sciences, éducation physique.

27 Arrêté royal du 29 juin 1984 relatif à l'organisation de l'enseignement secondaire, publié au Moniteur belge le 3 août 1984, page 10979.

<sup>28</sup> 123 propositions visaient l'accès à une bibliothèque, un local informatique et/ou l'accès à internet pour réaliser son travail scolaire.

28 propositions formulées visaient la pratique d'un sport ou d'une activité durant les temps d'étude.

A la lecture des graphiques ci-dessous, il semble que les élèves préfèrent un apprentissage par les pairs (mode =5), davantage vecteur de bien-être, plutôt que de bénéficier de plus d'heures de remédiation (mode = 0) (page 7, items 5.3.5 et 5.3.6).



A ce sujet, l'article 1.5.1-8, §2, alinéa 2 du Code de l'Enseignement prévoit explicitement que le règlement des études aborde notamment les aspects de travaux de groupe et de recherche.

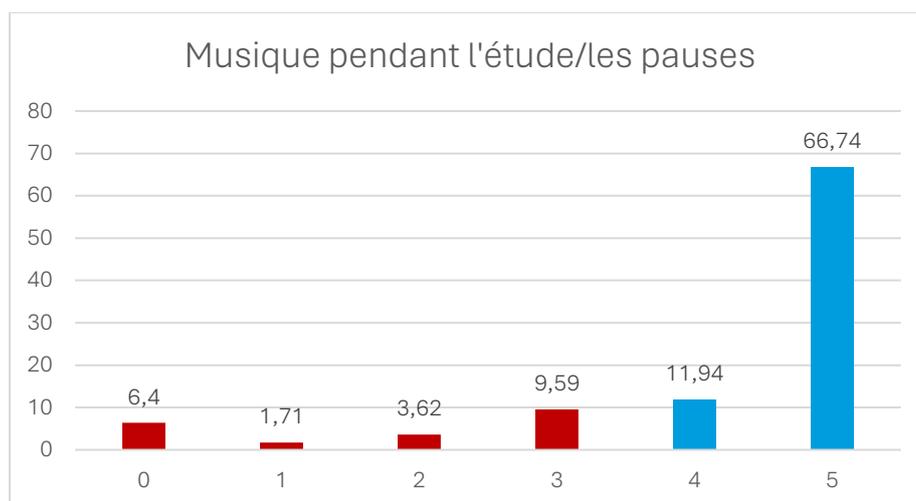
### › Activités favorisant le mieux-être à l'école

Plusieurs propositions ont été faites en page 4 du questionnaire (item 3.2) aux élèves pour savoir quelles activités seraient les plus à même d'améliorer leur bien-être à l'école.

	Sports multiples et variés	Espace Bien-être	Plus de sorties scolaires	Voyages scolaires	Activités inter-classes et inter-années	Musique pdt l'étude / pauses
Moyenne (/5)	3,33	2,93	<b>4,12</b>	<b>4,13</b>	3,36	<b>4,19</b>
Médiane	4,00	3,00	5,00	5,00	4,00	5,00
Mode	5	5	5	5	5	5

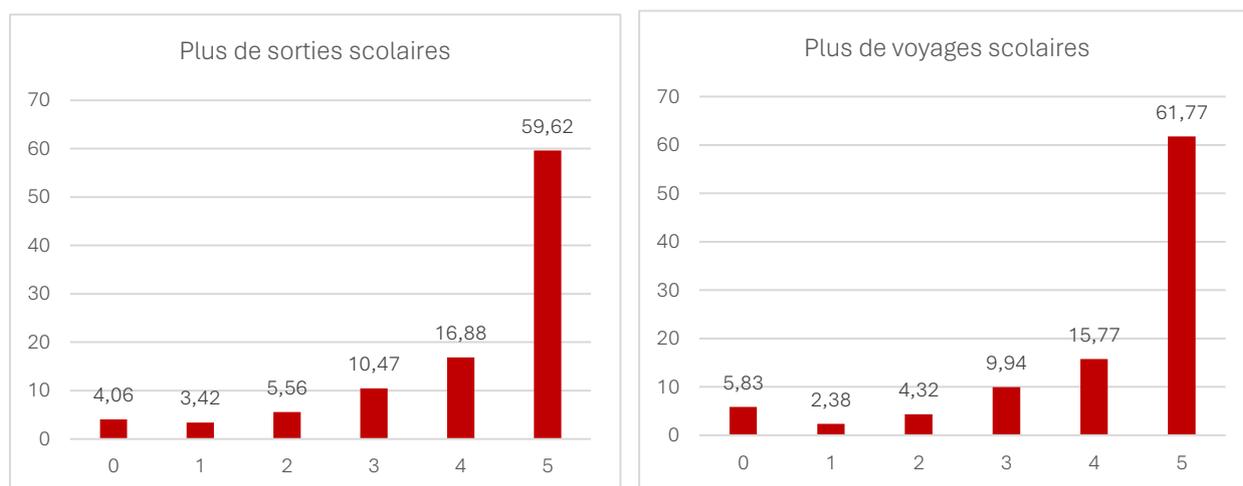
Avec une moyenne de 4.2/5 (soit **79%** des élèves ont mis 4/5 ou 5/5), c'est la proposition d'**écouter de la musique pendant l'étude et/ou les pauses** qui semblent le plus séduire les élèves, cela n'était pas beaucoup ressorti dans les données exploratoires (seulement 10%). Une des explications

avancée révèle le besoin de se mettre dans sa bulle en étude pour pouvoir se concentrer sur le travail à effectuer.



Les élèves sont également très demandeurs de **sorties** et **voyages scolaires** (4.1/5 en moyenne) et, dans une moindre mesure, d'**activités inter-classes/années**<sup>29</sup>. Ceci confirme les données exploratoires.

Les séjours pédagogiques avec nuitée(s) en Belgique et à l'étranger sont réglés par la circulaire n° 6289 du 03 août 2017. Ces séjours visent à « *favoriser les apprentissages, dynamiser l'enseignement en stimulant la curiosité des jeunes et développer la faculté de s'adapter au changement.* »<sup>30</sup>.



Comme déjà mentionné ci-dessus, l'**espace bien-être** n'est pas non plus très marqué (les 4 et 5 représentent moins de 40% des élèves). Ce n'est donc pas cela qui pourrait réduire le stress des élèves ou répondre à leur souhait de détente à l'école. Cela confirme les données exploratoires

<sup>29</sup> 12% des élèves ont mis 0/5 à l'item proposant des activités inter-classes

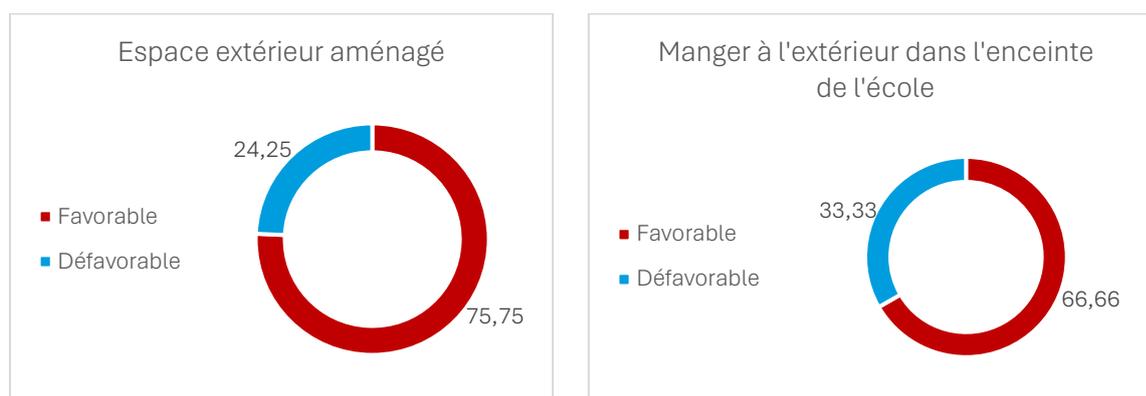
<sup>30</sup> Circulaire 6289 du 03 août 2017.

(11/105). L'objectivation prend tout son sens ici puisque les animateurs retenaient facilement cette idée saugrenue proposée par les élèves alors même qu'elle restait très minoritaire.

### › Un attrait pour l'extérieur

Nous le voyons tout au long du rapport, l'extérieur de l'école semble particulièrement vecteur de mieux-être. Déjà lorsqu'ils ont été amenés à imaginer leur école où ils se sentent bien, les élèves avaient spontanément et fréquemment parlé de l'extérieur de l'école (101 items en données exploratoires) qu'il s'agisse tant de l'accès à des espaces verts et/ou à du mobilier extérieur que le fait de quitter l'école pour manger en ville, aller en sorties ou voyages scolaires.

Les élèves estiment que leur bien-être à l'école serait meilleur si l'espace extérieur était aménagé (3.4/5 de moyenne) et s'ils pouvaient y manger (3.2/5 de moyenne)<sup>31</sup>.



Les élèves seraient-ils aussi intéressés par une école tournée vers l'extérieur, une école du dehors ?

## La gestion du climat scolaire

Le climat scolaire a sans conteste un impact sur le bien-être à l'école. Cette thématique est ici abordée sous quatre angles : les valeurs, la sécurité, le harcèlement et l'uniforme. Les questions posées aux élèves sont reprises aux pages 5 à 8 du questionnaire (4.1, 4.2, 4.4, 5.1, 5.2, 5.4, 5.5 et 5.6).

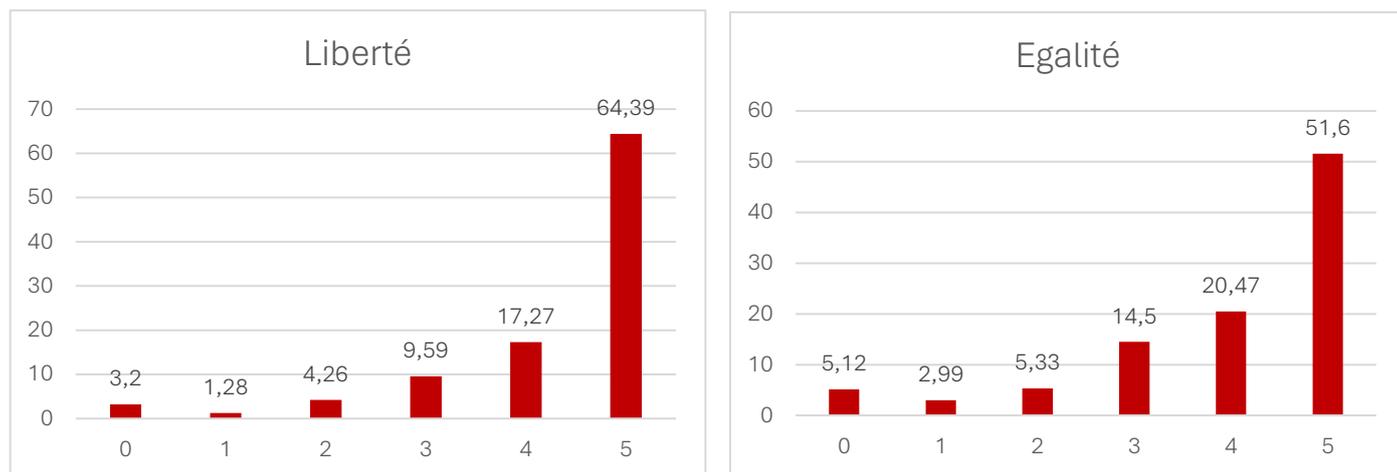
### › Les valeurs

Déjà dans les données exploratoires, les élèves se sont exprimés quant à l'importance de certaines valeurs telles que l'égalité, la fraternité, l'absence de racisme, de harcèlement...

---

<sup>31</sup> Questionnaire, page 2, items n° 2.4.2.

Premièrement, liberté (4.3/5) et égalité (3.97/5) sont les deux valeurs les plus importantes pour les élèves. Les deux graphiques ci-dessous parlent d'eux-mêmes.



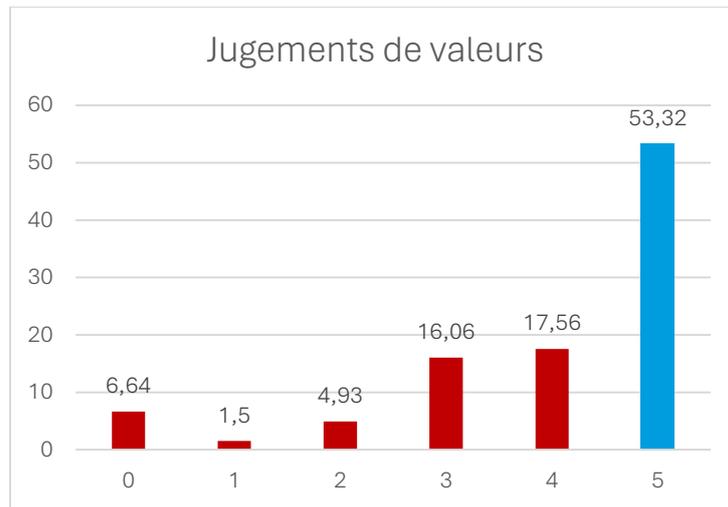
Deuxièmement, la valeur du respect semble importante pour les élèves comme l'illustre le tableau ci-dessous :

	Elèves se respectent	Elèves respectent les profs	Elèves respectent la direction	Elèves respectent leur école	Respect de tous	Respect des locaux	Respect du matériel
Moyenne (/5)	3,90	3,75	3,90	3,88	3,83	3,30	3,43
Médiane	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
Mode	5	5	5	5	5	5	5

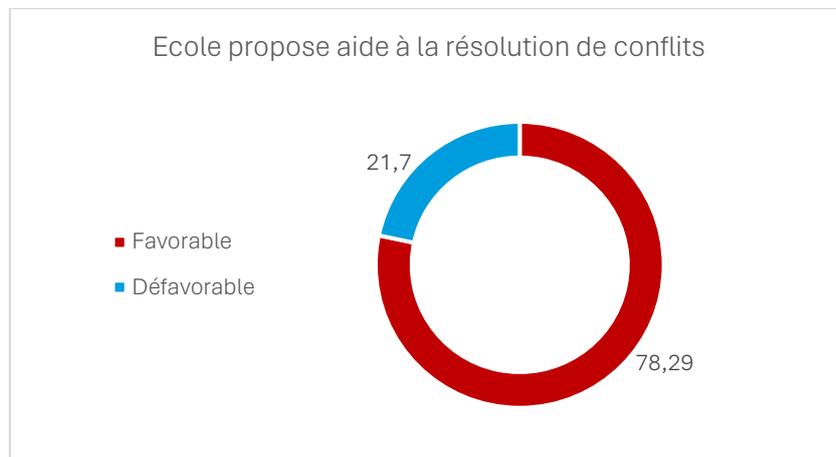
Le mode 5 repris dans le tableau indique la valeur très importante pour les élèves de chaque item sur leur bien-être. Aussi, l'hypothèse selon laquelle un climat respectueux a un impact sur le besoin de détente se vérifie ; d'ailleurs, les données récoltées sur un échantillon de 471 élèves démontrent la relation significative entre ce besoin et le fait que tout le monde se respecte.

Troisièmement, l'écoute est importante pour les élèves. En effet, 66% des élèves disent se sentir bien quand on les écoute (4 et 5/5).

Quatrièmement, les jugements de valeur influencent de manière très importante le bien-être à l'école. En effet, plus d'un élève sur deux a mis 5/5.



Cinquièmement, le fait que l'école propose une aide à la résolution des conflits impacte positivement le bien-être chez 78.29% des élèves.



Sixièmement, lors des animations, les élèves nous ont confié que la mauvaise communication entraînait des tensions. Par conséquent, une « *bonne communication* » à tous les niveaux favoriserait un mieux-être à l'école, impactant positivement le climat scolaire ainsi que les valeurs citées ci-dessus.

Ce constat est confirmé statistiquement puisque 84.83% des élèves estiment important qu'il y ait une « *bonne communication* » au sein de l'école. Le pourcentage passe à 86.48% concernant la « *bonne communication* » au sein de la classe. Le système de délégation d'élèves pourrait-il y contribuer ?

## › La sécurité<sup>32</sup>

Les données récoltées sur un échantillon de 471 élèves ont permis de montrer qu'il y a une relation significative entre le besoin de détente à l'école et la demande de plus de sécurité. En effet, un peu moins de la moitié des élèves soit **48% se disent favorables à davantage de sécurité à l'école** pour améliorer leur bien-être.



Toutefois, les propositions formulées pour augmenter le sentiment de sécurité à l'école ne semblent pas répondre à leurs attentes<sup>33</sup> (espaces de parole régulée, règles disciplinaires plus claires et mieux appliquées, meilleure surveillance de la cour de récré et des espaces sanitaires).

D'ailleurs, 32% des répondants ont mis 0/5 à la suggestion d'améliorer la surveillance de la cour de récré.

## › Harcèlement

Le harcèlement est un phénomène dont on parle beaucoup mais qui, malgré tout, reste présent au sein des écoles. « *Il est difficile de prévenir le harcèlement sans réfléchir au climat de la classe et de l'école...* »<sup>34</sup>.

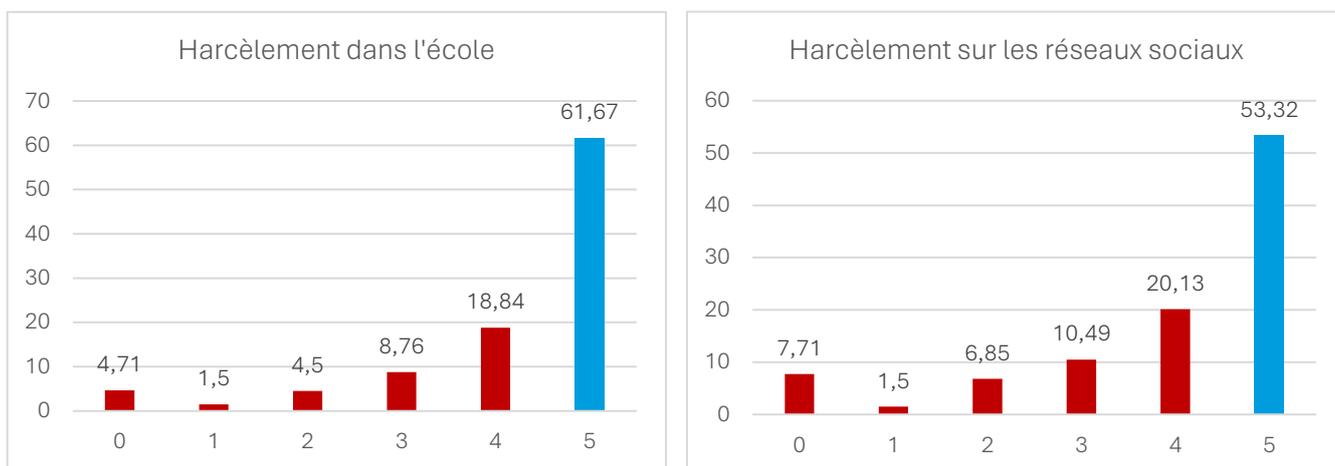
---

<sup>32</sup> Questions 5.4,5.5,5.6

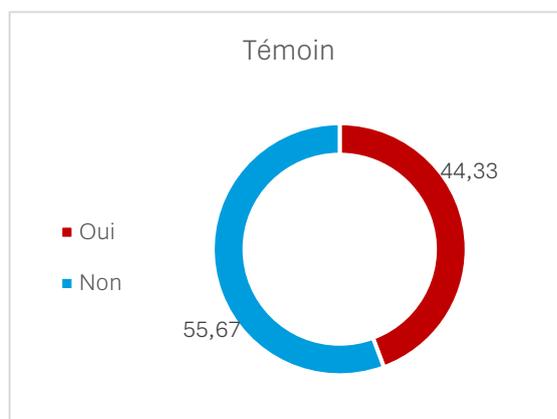
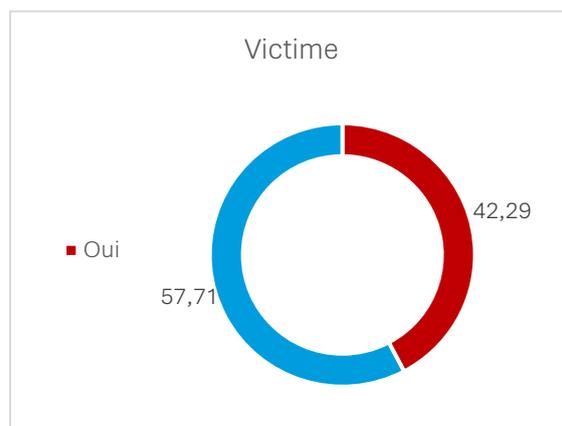
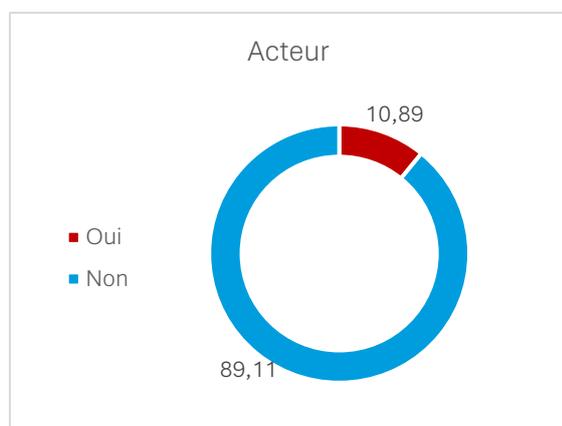
<sup>33</sup> La moyenne la plus élevée parmi les propositions s'élève à 2.55/5 et concerne l'application des règles disciplinaires.

<sup>34</sup> PROF, revue trimestrielle - JUIN-JUILLET-AOÛT 2022, numéro 54, p.22

Sans grande surprise, les élèves confirment que la présence de (cyber-)harcèlement impacte négativement le bien-être à l'école. **2 élèves sur 3 ont mis 5/5 pour le harcèlement contre 1 élève sur 2 pour le cyber-harcèlement.**



Les élèves<sup>35</sup> ont aussi été interrogés sur le rôle qu'ils ont déjà pu endosser dans ce phénomène. Rappelons que la moyenne d'âge des répondants est de 13.2 ans.



<sup>35</sup> Il s'agit des 48.16% des élèves ayant répondu "oui" à la question "pour améliorer mon bien-être, je serais favorable à plus de sécurité dans l'école".

Les graphiques parlent d'eux-mêmes... 10.89% des élèves avouent avoir déjà participé à du harcèlement. 42.29% des élèves ont déjà été victime tandis que 44.33% (presque 1 élève sur deux) a déjà été témoin de harcèlement sur un autre élève.

En animation, il est régulièrement ressorti que les élèves demeurent passifs lorsqu'ils assistent à du harcèlement par peur d'être le suivant, d'être isolé.

Qu'en est-il d'un point de vue juridique ?

Il n'existe pas de loi spécifique au harcèlement scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles. Sur cette thématique, nous devons nous référer au Code pénal qui condamne le harcèlement en son article 442bis.

L'article 1.4.1-2, 12° du Code de l'Enseignement énonce que les établissements de l'enseignement doivent éduquer notamment « *au devoir de proscrire la violence tant morale que physique, à la vie relationnelle, affective et sexuelle* ».

Un décret relatif à l'amélioration du climat scolaire et à la prévention du harcèlement et du cyberharcèlement scolaire a été adopté en date du 27 avril 2023<sup>36</sup>. Ce décret réaffirme la responsabilité de chacun en insérant dans le Code de l'enseignement les grands principes suivants :

- La responsabilité de la direction et de l'équipe éducative (article 1.7.10-3. §1<sup>er</sup>) ;
- L'implication particulière de l'équipe pluridisciplinaire du CPMS et du service de promotion de la santé à l'école (article 1.7.10-3. §2) ;
- L'organisation d'une rencontre annuelle entre acteurs de l'école (article 1.7.10-3. §4).

Du fait de ce décret, un Observatoire du climat scolaire a été créé, au sein de l'Administration générale de l'Enseignement, donnant un cadre commun à toutes les écoles par rapport à la prévention du harcèlement et l'amélioration du climat scolaire.

Selon la circulaire 9212 du 29 mars 2024, les principales missions de cet Observatoire sont, notamment, « *la veille, le pilotage de recherches et l'évaluation de la politique structurelle en matière de climat scolaire, de prévention et de lutte contre le (cyber) harcèlement scolaire* » ainsi que « *le développement et la mise à dispositions d'outils, de formations et autres contenus validés en matière de climat scolaire et le suivi des programmes-cadres* »<sup>37</sup>.

---

<sup>36</sup> Décret du 27 avril 2023 relatif à l'amélioration du climat scolaire et à la prévention du harcèlement et du cyberharcèlement scolaires, publié au Moniteur belge le 19 septembre 2023, page 77967.

<sup>37</sup> Circulaire 9212 du 29 mars 2024 - Climat scolaire et prévention du harcèlement et du cyberharcèlement scolaires – circulaire globale.

Cette seconde mission s'inscrit par suite du constat que les écoles se sentent peu outillées pour faire face à ce phénomène.

De plus, depuis le 26 août 2024, les écoles ont l'obligation d'établir une procédure interne de signalement et prise en charge des situations de harcèlement et cyberharcèlement scolaires dans leur R.O.I. Une copie du R.O.I. est d'ailleurs transmise à l'Observatoire du Climat scolaire.

Cette procédure doit identifier notamment les modalités de signalement, le délai maximum de traitement, les personnes relais. Elle doit également être largement publiée et diffusée dans la Communauté scolaire (communication et explication).

Et si on communiquait régulièrement ? Les actions préventives ne pourraient-elles pas diminuer ce phénomène en donnant des pistes aux harcelés, harceleurs et témoins ? C'est déjà ce que nous faisons lors des animations, en incitant les élèves à ne pas rester seuls avec leurs interrogations/difficultés. L'outil l'as de l'A.S. permet donc, de manière préventive, de diffuser les informations.

De plus, dans le contexte du programme-cadre visant l'amélioration du climat scolaire à travers la prévention et la lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement, certains services d'actions en milieu ouvert (AMO) ont fait le choix de devenir opérateurs agréés et accompagnent, à ce titre, des établissements scolaires demandeurs du fondamental et du secondaire sur une durée de 4 ans. L'objectif est de rendre les écoles autonomes dans l'amélioration constante de leur climat scolaire, dans la prévention et la prise en charge des situations de harcèlement et cyber-harcèlement.

Enfin, la question du harcèlement et du climat scolaire a toute sa place lors du conseil de participation qui réunit les acteurs et partenaires de l'école<sup>38</sup>.

*« Pour qu'un programme d'amélioration du climat scolaire et prévention du harcèlement produise ses effets, il faut une implication unanime des adultes, une compréhension commune du phénomène et des relations de proximité et de confiance de tous les acteurs. »<sup>39</sup>*

## › La tenue vestimentaire

L'uniforme, visant à l'égalité, représente, d'une certaine manière, une vision révolue de la discipline à l'école à l'heure où l'expression individuelle, visant à la diversité, prend une place importante dans la société.

---

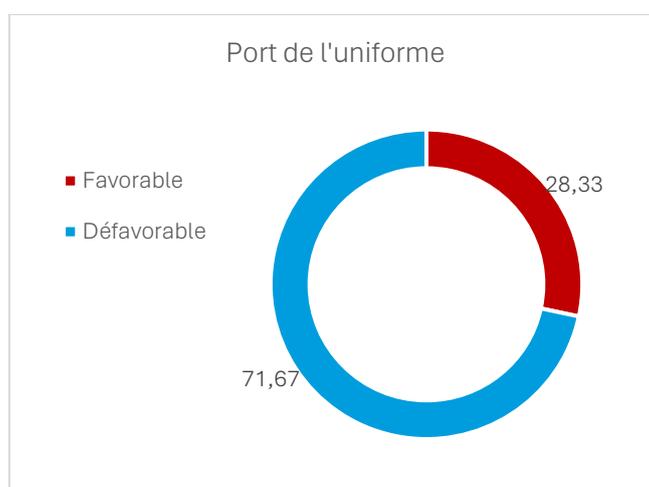
<sup>38</sup> Brochure RPH "balises pour l'action", page 15.

<sup>39</sup> Circulaire 9212 du 29 mars 2024 - Climat scolaire et prévention du harcèlement et du cyberharcèlement scolaires – circulaire globale.

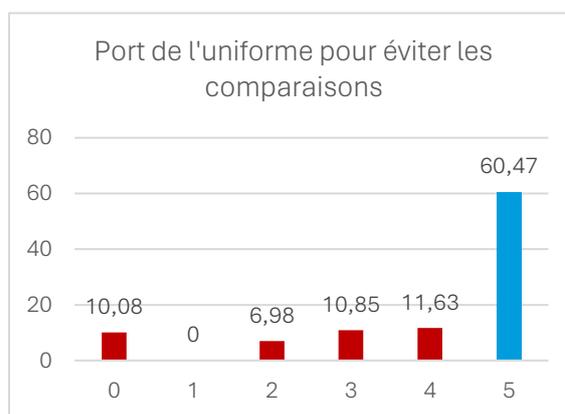
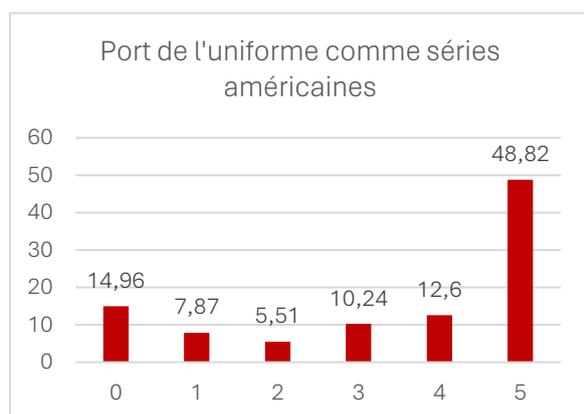
Contrairement à certains pays, le port de l'uniforme à l'école n'est pas généralisé en Belgique. Chaque école décide de ses propres règles en matière de tenue vestimentaire (R.O.I.).

Chez nos voisins français, la généralisation du port de l'uniforme pourrait revenir dès 2026. En effet, lors de sa conférence de presse du 16 janvier 2024, le Président E. MACRON a annoncé le retour général de l'uniforme en 2026 si l'expérimentation qui a débuté en 2024 s'avère concluante. Il motive sa décision par sa volonté de renforcer la cohésion entre élèves et d'améliorer le climat scolaire.

Au fur et à mesure de la réalisation des animations, il a semblé que les élèves proposaient assez fréquemment le port de l'uniforme à l'école. Cet item est revenu à 13 reprises dans les données exploratoires recueillies. Finalement, il s'avère que **71.7% des élèves n'y sont pas favorables**. Ceci infirme donc l'impression laissée à la suite des animations.



Au-delà d'un positionnement en faveur ou non du port de l'uniforme, il semblait pertinent de questionner les élèves favorables quant à leurs réelles motivations. Deux propositions leur ont ainsi été faites, à savoir: « *l'uniforme, c'est beau comme dans les séries américaines !* » et « *l'uniforme permet d'éviter les critiques et les comparaisons.* »



Bien qu'il semble y avoir une légère influence des séries américaines, il est intéressant de noter que l'argument le plus fréquent vise à éviter les critiques et les comparaisons sur les tenues vestimentaires. En effet, **60.47% des élèves favorables au port de l'uniforme estiment que cela est très important pour gommer les comparaisons et éviter les critiques.**

L'application des règles vestimentaires étant source de discussions lors des animations, les élèves ont donc été interrogés à propos de l'impact sur leur bien-être à l'école de règles vestimentaires claires qui s'appliquent de la même façon à tous les élèves par tous les éducateurs et enseignants. En effet, les règles en la matière sont déterminées dans les règlements d'ordre intérieur de chaque établissement. Les règles diffèrent donc d'une école à l'autre. Mais, la pratique relatée par les élèves montre que ces règles sont appliquées différemment selon l'âge de l'élève et la personne qui les fait appliquer. En effet, la manière dont celles-ci sont formulées peut laisser une part de subjectivité dans l'application lorsqu'on parle de « tenue décente », de « vêtements trop courts ». Il est, de plus, à souligner que la plupart des règles inhérentes à la tenue vestimentaire concerne des vêtements féminins. Il y aurait donc lieu de réfléchir à une rédaction plus précise de ces règles afin de tendre vers une certaine objectivité.

C'est d'ailleurs une des missions du Conseil de participation de débattre et de remettre un avis sur le R.O.I. de l'école et, le cas échéant, de l'amender et de le compléter<sup>40</sup>. A cet égard, il a été procédé à l'écriture d'un « *Guide pour l'élaboration du règlement d'ordre intérieur* » notamment à la suite des difficultés de la formulation des R.O.I. en matière de tenues vestimentaires. Dans leurs recommandations<sup>41</sup>, les Services droit des jeunes plaident pour que celui-ci soit porté par un arrêté du Gouvernement de la Communauté française afin de lui conférer une force juridique contraignante mais aussi pour que les R.O.I. soient régulièrement revus.

L'intégration et la participation des élèves (par le biais de leurs délégués de classe) à la réflexion quant aux règles notamment relatives aux tenues vestimentaires pourrait contribuer à leur donner du sens ce qui permettrait une meilleure application.

## L'attitude des adultes et l'application cohérente des règles

### › L'importance de l'attitude des adultes

Les données exploratoires laissent à penser que l'attitude des adultes impacte le bien-être des élèves à l'école. En effet, 24 propositions formulées y ont trait. Si cela paraît peu, les résultats obtenus par suite de la passation du questionnaire<sup>42</sup> sont, au contraire, très explicites. En effet, le tableau ci-dessous montre l'importance de l'attitude des professeurs sur le bien-être des élèves :

---

<sup>40</sup> Article 1.5.3-1, §2, 7° du Code de l'Enseignement précité.

<sup>41</sup> Les recommandations sont disponibles sur le site des services droit des jeunes : <https://www.sdj.be/recommandations-des-sdj-vers-une-amelioration-du-respect-des-droits-de-lenfant-et-des-jeunes-dans-lenseignement-obligatoire/>

<sup>42</sup> Questionnaire, page 5, item n° 4.3.

	Les profs respectent les élèves	Les profs écoutent les élèves	Les profs soutiennent les élèves	Les profs expliquent aux élèves en difficulté	Les profs sont attentifs aux besoins de chacun
Moyenne (/5)	4,30	4,28	4,41	4,30	4,32

Tout d’abord, il est à souligner que les élèves ont répondu massivement à la question puisque seuls 1 voire 2 élèves n’ont pas coché de case. Ce qui démontre clairement leur intérêt pour la thématique. Ensuite, il s’agit du tableau ayant les moyennes les plus hautes, toutes catégories confondues<sup>43</sup>.

Le plus important pour les élèves en termes de bien-être à l’école est de **se sentir soutenus par leurs professeurs** (4.41/5), que **ceux-ci soient attentifs à leurs besoins** (4.32/5) et qu’ils leur **expliquent davantage la matière quand ils sont en difficulté** (4.3/5). Cela est d’ailleurs beaucoup plus important que le fait d’organiser davantage d’heures de remédiation (moyenne de 2.5/5) ou encore une meilleure répartition du travail (devoirs, interrogations) qui atteint une moyenne de 3.6/5.

L’attitude de la direction envers les élèves impacte également leur bien-être à l’école même si cela est légèrement moins marqué. En effet, lorsqu’ils sont questionnés quant à l’impact sur leur bien-être d’une direction qui les respecte, 79% des élèves ont mis 4 ou 5 (moyenne de 4.2/5). Et, une direction qui est à leur écoute impacte de manière (très) importante leur bien-être pour 72.5% des élèves (4 ou 5/5).

Les données récoltées sur un échantillon de 471 élèves ont permis de montrer qu’il y a une relation significative entre le besoin de détente et l’attitude des professeurs.

### › Une cohérence des règles entre élèves et adultes

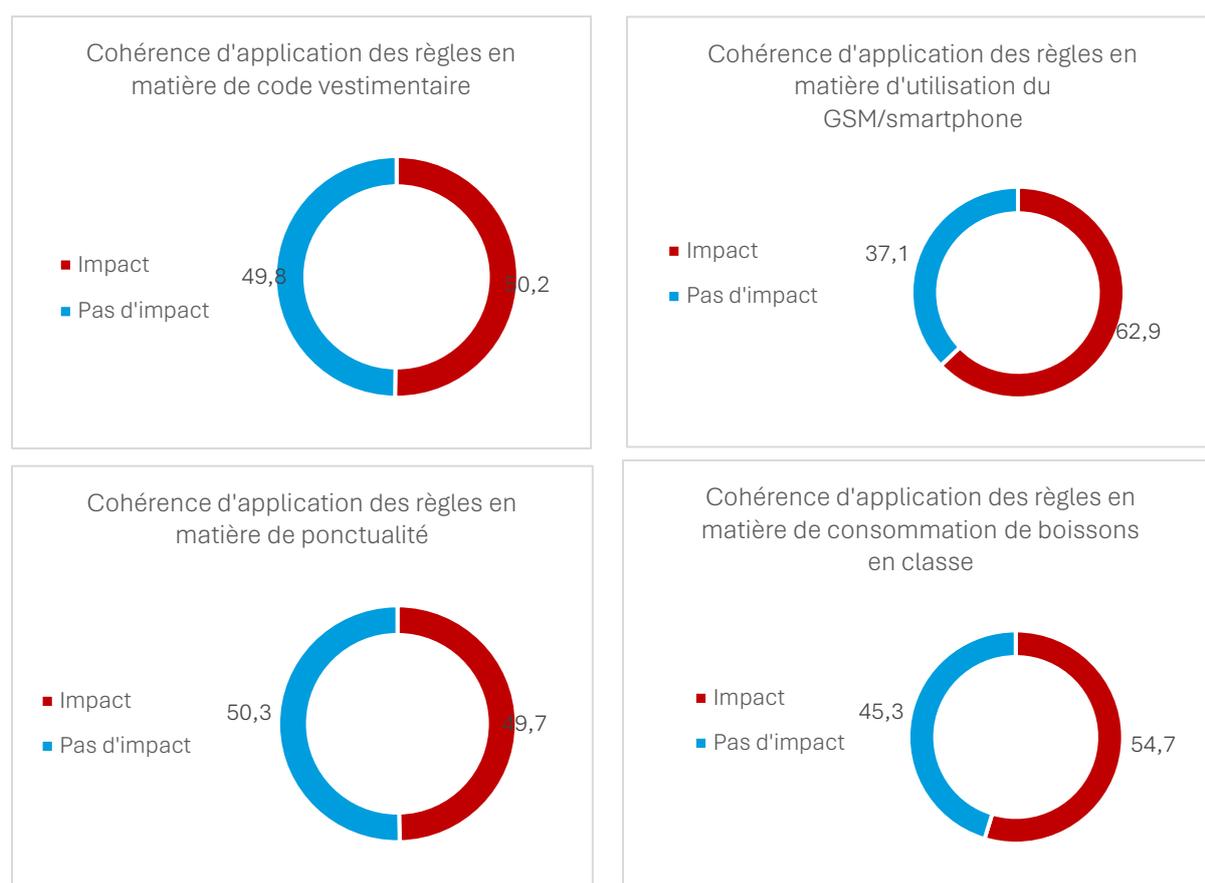
Comme vu ci-dessus, l’attitude des adultes qui encadrent les jeunes impacte leur bien-être à l’école. Au cours des animations, les élèves sont amenés à prendre connaissance des règles applicables à l’école afin que celles-ci soient connues, aient du sens. Deux questions sont notamment posées aux élèves: la première concerne les règles en matière d’utilisation du téléphone portable dans l’école et la seconde a trait à celles concernant la tenue vestimentaire. Les discussions qui en découlent engendrent fréquemment des questionnements chez les élèves quant à la différence d’application de ces règles entre élèves et (souvent) les professeurs. Ainsi, ils argumentent « *pourquoi on ne peut pas du tout sortir notre smartphone de notre sac alors que ce*

<sup>43</sup> Seule la moyenne de la valeur liberté obtient un score équivalent (4.3/5).

*professeur va sur Facebook pendant le cours ? », « pourquoi on ne peut pas mettre une telle tenue alors que les professeurs peuvent les porter ? » ou enfin « on nous sanctionne parce qu'on est un peu en retard à cause de notre bus, mais le fils du directeur, lui arrive souvent en retard avec son père ».*

Il apparaissait donc nécessaire d'amener de l'objectivité en la matière et de questionner les élèves à propos de l'impact sur leur bien-être d'une différence d'application des règles entre les élèves et les professeurs au sujet de la tenue vestimentaire, de l'utilisation du smartphone, du fait de pouvoir boire en classe et de la ponctualité.

Les graphiques sont explicites<sup>44</sup>:



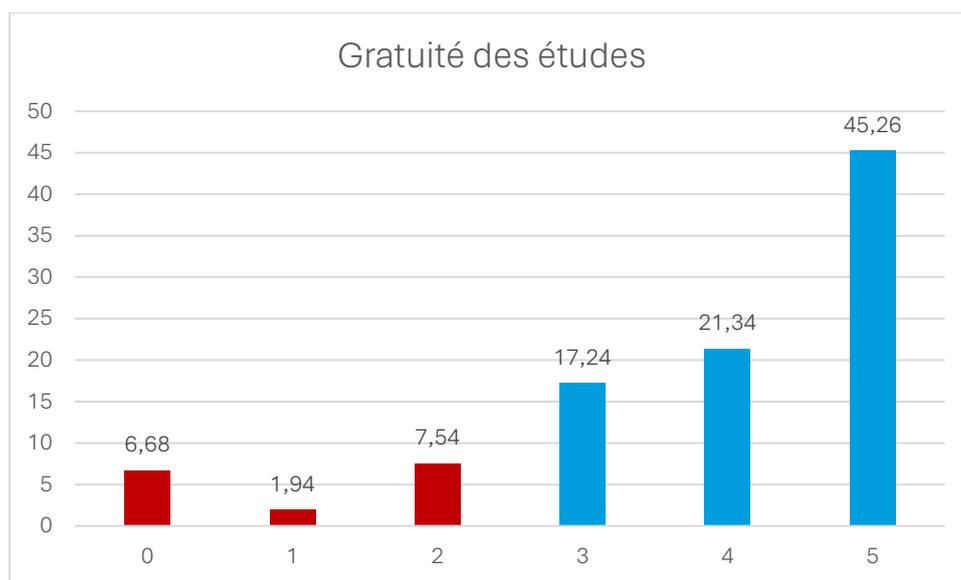
Les élèves sont davantage impactés négativement par une différence d'application de règles en matière d'utilisation du smartphone ou de la consommation de boisson plutôt qu'au niveau de la ponctualité et de la tenue vestimentaire. Il est toutefois à souligner que pour ces deux dernières thématiques, environ 50% des élèves se disent quand même impactés négativement. A noter que la consommation d'eau pendant les heures de cours est de plus en plus acceptée au sein des

<sup>44</sup> Questionnaire, page 6, items n° 4.6.

écoles (certaines proposant même un accès à des fontaines à eau gratuite voire offrant, en début d'année, une gourde à ses élèves).

## La gratuité

L'accès gratuit à l'enseignement est inscrit dans la Constitution belge (article 24, §3). Le principe de gratuité scolaire est un véritable gardien du respect de l'égalité des élèves à l'école, sans que des considérations d'ordre financières ne puissent créer de clivages entre eux. Le Pacte pour un Enseignement d'excellence vise à en réduire progressivement les coûts.



83.84% des élèves affirment que **la gratuité des études impacterait favorablement leur bien-être à l'école**<sup>45</sup>.

Le Conseil de participation, développé ci-après, a notamment pour mission de mener une réflexion sur les différents frais, de mettre en place un mécanisme de solidarité pour leur paiement et d'informer les parents ou personnes responsables de la « bonne » mise en application<sup>46</sup>.

## Le covid

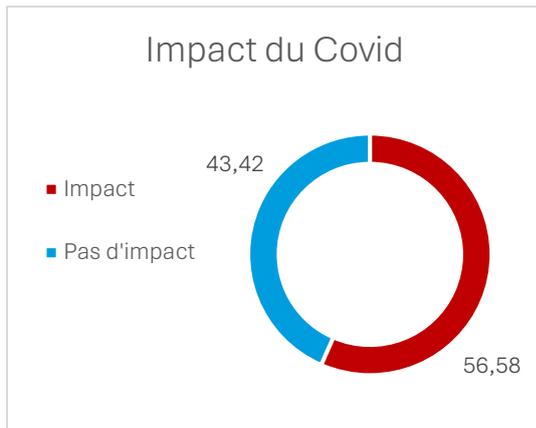
56.6% des élèves estiment que le covid a eu un impact sur leur bien-être à l'école<sup>47</sup>.

---

<sup>45</sup> Questionnaire, page 7, item n° 5.3.3.

<sup>46</sup> Art. 1.5.3-1. §2, 3°- 4° du Code de l'Enseignement

<sup>47</sup> Questionnaire, page 8, items 5.9 et 5.10.



Ce chiffre objective le ressenti de chacun après cette période étendue qui a malmené tout le monde.

Comme mentionné en introduction, le questionnaire a été passé en 2021 soit au moment où le fonctionnement des écoles était encore fortement impacté par les mesures prises en vue de limiter la propagation du virus. Toutefois, les résultats obtenus font échos à ceux recueillis entre 2016 et 2020. Et donc, bien que **le covid et les mesures prises aient**

**impacté le bien-être à l'école de 56.6% des élèves interrogés**, les résultats obtenus sont toujours cruellement actuels même après la pandémie. Les données récoltées sur un échantillon de 471 élèves ont permis de montrer qu'il y a une relation significative entre le besoin de détente et l'impact du covid sur le bien-être des élèves à l'école.

Généralement, lorsqu'ils manifestent un impact négatif du covid sur leur bien-être à l'école, les élèves donnent quatre raisons :

- le port du masque ;
- le manque de contact humain engendré par les confinements, quarantaines et mesures de distanciation sociale ;
- les mesures de restrictions qui ont engendré l'annulation d'activités et de voyages scolaires ;
- les mesures de restrictions qui ont engendré du retard scolaire et donc des difficultés d'apprentissage (du mal à se concentrer, à suivre les cours, à être en ordre).

## PARTICIPATION DES ÉLÈVES À LA VIE SCOLAIRE

Une des solutions pour porter la parole des élèves peut être trouvée dans la délégation d'élèves, organisée par les articles 1.5.3-4 et suivants du Code de l'Enseignement. Celle-ci a en effet une place importante dans la vie scolaire, pouvant amener à prendre conscience du fonctionnement démocratique et visant à l'intérêt collectif. Elle permet l'expression des besoins et préoccupations des élèves et peut contribuer à « *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures* »<sup>48</sup>. Les délégués sont représentés au sein du Conseil de participation mis en place par les articles 1.5.3-1 et suivants du Code de l'Enseignement.

Les questions et propositions des élèves peuvent ainsi y être remontées. Le Conseil de participation va, entre autres, permettre le débat, l'échange d'idées et de propositions. Il encourage la participation et renforce la démocratie scolaire.

Le Conseil de participation joue un rôle dans différentes thématiques abordées dans ce rapport :

- émettre un avis sur le projet d'école et proposer des modifications ;
- mener une réflexion sur les frais scolaires (y compris ceux relatifs aux activités culturelles et sportives) et informer sur la gratuité scolaire ;
- proposer la mise en place d'un mécanisme de solidarité ;
- remettre un avis sur le plan de pilotage ;
- remettre un avis sur le R.O.I.

Levier majeur pour le bon fonctionnement de l'école, le Conseil joue un « *rôle central dans l'amélioration du climat scolaire et du bien-être à l'école* »<sup>49</sup>. Les discussions portent tant sur les sujets organisationnels que pédagogiques mais, en aucun cas, sur des revendications ou intérêts individuels<sup>50</sup>.

---

48 Art. 1.4.1-1, 3° du Code de l'Enseignement

49 Circulaire 9264 du 24 mai 2024 - Le Conseil de participation en pratique

50 Circulaire 9264 du 24 mai 2024, précitée

# PROPOSITIONS PRIORITAIRES

## **Proposition 1 : Les infrastructures**

- Avoir accès à une salle de repos (poufs, jeux, possibilité de parler).
- Pouvoir emprunter à l'école les livres à lire pour un cours.
- > Infrastructures sportives
  - Pratiquer des sports multiples et variés (incluant des pratiques de bien-être).
- > Technologie de l'information et de la communication
  - Pouvoir accéder à internet pendant les heures d'étude pour travailler.
  - Pouvoir écouter de la musique en étude pour se concentrer sur son travail.
  - Remplacer la sonnerie par de la musique.
- > Propreté
  - Mettre l'accent sur la propreté des sanitaires (meilleur entretien par les écoles et utilisation de manière consciente par les élèves)
  - Mise en place d'une meilleure gestion des déchets.

## **Proposition 2 : Les temps de midi**

- Rendre la nourriture plus accessible (organiser l'espace pour diviser les files selon le repas choisi (chaud, sandwiches...) ou organiser plusieurs services ;
- Pouvoir acheter des collations (distributeurs, petits magasins) ;
- Pouvoir manger en dehors du réfectoire (par exemple, dans la cour) ou en ville ;
- Bénéficier de repas à moindre coût et favoriser l'émergence de mécanisme de solidarité de type "repas suspendu".

## **Proposition 3 : L'occupation du "temps scolaire"**

- > Organisation du temps d'étude
  - Laisser la possibilité aux élèves de choisir entre du travail en étude, aller en salle de repos ou travailler dans un espace permettant de travailler en groupe.
- > Activités favorisant le mieux-être
  - Avoir plus de sorties et voyages scolaires.
- > Un attrait pour l'extérieur

- Pouvoir accéder aux espaces verts aménagés de l'école notamment durant les pauses et les temps de midi (y manger) ;
- Aller manger en ville.

**Proposition 4 : La gestion du climat scolaire**

› Valeurs

- Assurer une communication efficiente au sein de l'école et de la classe.

**Proposition 5 : L'attitude adultes et l'application cohérentes des règles**

› Importance de l'attitude des adultes

- Avoir des professeurs soutenant, attentifs aux besoins des élèves et qui prennent le temps d'expliquer la matière.

› Cohérence des règles entre élèves et adultes

- Avoir une cohérence d'application des règles entre les élèves et les professeurs.

**Proposition 6 : La participation des élèves**

- Soutenir la participation des élèves dans la vie scolaire notamment en soutenant la délégation d'élèves dans son rôle et les projets qu'elle propose ;
- Organiser les conseils de participation.

## CONCLUSION

Ce rapport relaye humblement la parole des élèves pour un mieux-être à l'école. Il est rempli de propositions concrètes.

Nous l'avons répété à maintes reprises, loin de refléter une réaction à un instant T, les données recueillies s'ancrent dans la durée puisque les données recueillies en 2021 confirment très largement celles que nous recueillions depuis 2016 au terme des animations l'as de l'A.S. Les récents recueils de parole effectués les confirment toujours.

Le rapport se termine par la liste des propositions prioritaires. Gageons que les écoles et acteurs intervenants au sein des établissements puissent, dans la mesure du possible, s'en saisir et ainsi améliorer le mieux-être de tous à l'école.

Laissons le mot de la fin à cette jeune fille anonyme de 16 ans qui verbalise ce que de nombreux jeunes pensent :

*“C'est vrai qu'on peut parler, mais en fait on ne prend pas en considération notre avis. Donc en fait je trouve ça un peu hypocrite de leur part parce qu'ils nous laissent par exemple des séances pour parler, enfin c'est rare, mais en fait, on ne prend même pas en compte notre avis. Donc je ne comprends même pas pourquoi ils nous demandent si c'est pour à la fin refaire la même chose. J'ai vraiment l'impression qu'on se fout de nous. Et même quand on est allé parler au directeur : en fait il nous a complètement remballés et embobinés (L., 16 ans)”. (memorandum 2023 Forum Jeunes).*

Ensemble, démontrons-leur que nous les avons entendus et saisissons-nous de leur désir de participer à leur vie scolaire, d'améliorer le climat scolaire pour un mieux-être à l'école.

## ANNEXE : QUESTIONNAIRE

Mon avis sur les infrastructures de l'école :  
sachant qu'on ne peut pas tout améliorer, qu'est-ce qui me paraît vraiment important

2.1	Pour me sentir bien à l'école, j'ai besoin	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
2.1.1	d'une salle de repos (on peut parler, jeux, poufs...)	0	1	2	3	4	5
2.1.2	d'un espace culturel et artistique (bibliothèque, arts plastiques, photos...)	0	1	2	3	4	5
2.1.3	d'un espace extérieur aménagé (banc, pelouse accessible, préau ...)	0	1	2	3	4	5
2.1.4	d'un casier personnel	0	1	2	3	4	5
2.1.5	d'un espace de cours intérieur ou extérieur dont la disposition est adaptable (en cercle, sur des coussins, ...)	0	1	2	3	4	5
2.1.6	d'un lieu pour se confier et parler en toute confiance	0	1	2	3	4	5

2.2	Au niveau des bâtiments, pour me sentir mieux à l'école, il faudrait améliorer	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
2.2.1	la couleur et la déco des classes	0	1	2	3	4	5
2.2.2	la température des locaux	0	1	2	3	4	5
2.2.3	le local d'étude	0	1	2	3	4	5

		Coche ta réponse			
2.3	L'endroit où je prends mon repas me pose problème	O <sub>0</sub>	Non	O <sub>1</sub>	Oui

Si j'ai répondu non à la question 2.3, je peux passer à la question 2.5

2.4	Si j'ai répondu oui à la question 2.3, durant le temps de midi, pour me sentir mieux, j'aurais besoin	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
2.4.1	d'un réfectoire plus grand	0	1	2	3	4	5
2.4.2	de manger à midi dans l'école mais à l'extérieur	0	1	2	3	4	5
2.4.3	de manger à midi en dehors de l'école	0	1	2	3	4	5

2.5	Pour mon bien-être, j'aurais besoin d'une nourriture / boissons	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
2.5.1	plus saine	0	1	2	3	4	5
2.5.2	plus variée	0	1	2	3	4	5
2.5.3	à volonté et en suffisance	0	1	2	3	4	5
2.5.4	moins chère ou gratuite	0	1	2	3	4	5
2.5.5	plus disponible (moins de files au réfectoire)	0	1	2	3	4	5
2.5.6	plus accessible (réservation du repas)	0	1	2	3	4	5
2.5.7	plus disponible (distributeur / magasin de nourriture et/ou de boissons)	0	1	2	3	4	5

2.6	Concernant les nouvelles technologies, je souhaiterais	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
2.6.1	disposer des NTIC dans et pour les cours (tableaux interactifs, tablettes, ...)	0	1	2	3	4	5
2.6.2	en disposer pendant les heures d'étude (recherches sur internet, musique)	0	1	2	3	4	5
2.6.3	disposer d'un local informatique bien équipé et plus accessible	0	1	2	3	4	5
2.6.4	disposer d'un local de projection / cinéma	0	1	2	3	4	5
2.6.5	remplacer la sonnerie par de la musique	0	1	2	3	4	5
2.6.6	que l'école diffuse de la musique durant les temps de pauses	0	1	2	3	4	5
2.6.7	que l'école diffuse de la musique durant les cours de sports et en classe	0	1	2	3	4	5

## Mon avis sur mes besoins de détente

		Coche ta réponse			
3.1	A l'école, j'ai souvent besoin de me détendre	O <sub>0</sub>	Non	O <sub>1</sub>	Oui

3.2	Pour me détendre, j'aurais besoin de	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
3.2.1	Piscine	0	1	2	3	4	5
3.2.2	Sports multiples et variés	0	1	2	3	4	5
3.2.3	D'un espace "bien-être" (yoga,spa, ...)	0	1	2	3	4	5
3.2.4	Plus de sorties scolaires	0	1	2	3	4	5
3.2.5	Davantage de voyages scolaires	0	1	2	3	4	5
3.2.6	D'activités inter-classes et/ou inter-années	0	1	2	3	4	5
3.2.7	Disposer d'une salle de jeux vidéo	0	1	2	3	4	5
3.2.8	D'écouter ma musique durant l'étude et/ou les pauses	0	1	2	3	4	5

3.3	Pour me détendre, j'aurais besoin que ces activités se déroulent	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
3.3.1	pendant les pauses	0	1	2	3	4	5
3.3.2	durant les heures d'étude	0	1	2	3	4	5
3.3.3	après l'école	0	1	2	3	4	5

L'impact sur mon bien être à l'école : j'insiste sur ce qui est vraiment important pour moi

4.1	Je me sens bien	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
4.1.1	Quand tout le monde se respecte	0	1	2	3	4	5
4.1.2	Quand on respecte les locaux	0	1	2	3	4	5
4.1.3	Quand on respecte le matériel	0	1	2	3	4	5
4.1.4	Quand on s'écoute	0	1	2	3	4	5
4.1.5	Quand il y a de l'égalité	0	1	2	3	4	5
4.1.6	Quand il y a de la liberté	0	1	2	3	4	5

4.2	Je me sens mal lorsque je vois	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
4.2.1	du racisme	0	1	2	3	4	5
4.2.2	du harcèlement dans l'école	0	1	2	3	4	5
4.2.3	du harcèlement sur les réseaux sociaux	0	1	2	3	4	5
4.2.4	du jugements de valeurs ou les critiques	0	1	2	3	4	5
4.2.5	de la rivalité et de la compétition entre élèves	0	1	2	3	4	5

4.3	Je me sens bien lorsque les profs	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
4.3.1	respectent les élèves	0	1	2	3	4	5
4.3.2	écoutent les élèves	0	1	2	3	4	5
4.3.3	soutiennent les élèves	0	1	2	3	4	5
4.3.4	expliquent aux élèves qui ont des difficultés	0	1	2	3	4	5
4.3.5	se montrent attentifs aux besoins et aux rythmes d'apprentissage de chacun	0	1	2	3	4	5

4.4	Je me sens bien lorsque les élèves	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
4.4.1	se respectent entre eux	0	1	2	3	4	5
4.4.2	respectent leurs professeurs	0	1	2	3	4	5
4.4.3	respectent la direction	0	1	2	3	4	5
4.4.4	respectent leur école	0	1	2	3	4	5
4.4.5	coopèrent entre eux	0	1	2	3	4	5

4.5	Je me sens bien lorsque	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
4.5.1	l'école est bien organisée	0	1	2	3	4	5
4.5.2	l'école propose une aide dans la gestion des conflits	0	1	2	3	4	5
4.5.3	la communication est bonne au sein de l'école	0	1	2	3	4	5
4.5.4	la communication est bonne au sein de la classe	0	1	2	3	4	5
4.5.5	la direction écoute les élèves	0	1	2	3	4	5
4.5.6	la direction respecte les élèves	0	1	2	3	4	5

4.6	Je me sens mal quand les règles ne sont pas appliquées de la même manière entre les élèves et les professeurs	Coche ta réponse			
4.6.1	Au niveau vestimentaire	O <sub>0</sub>	Non	O <sub>1</sub>	Oui
4.6.2	Au niveau de l'usage du gsm / smartphone	O <sub>0</sub>	Non	O <sub>1</sub>	Oui
4.6.3	Par rapport aux boissons durant le cours	O <sub>0</sub>	Non	O <sub>1</sub>	Oui
4.6.4	Au niveau de la ponctualité	O <sub>0</sub>	Non	O <sub>1</sub>	Oui

## Mon avis sur le vivre ensemble à l'école

		Coche ta réponse			
5.1	Pour améliorer mon bien-être à l'école, je serais favorable au port de l'uniforme	O <sub>0</sub>	Non	O <sub>1</sub>	Oui

Si j'ai répondu non à la question 5.1, je peux passer à la question 5.3

5.2	Si j'ai répondu oui à la question 5.1,	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
5.2.1	Car l'uniforme, c'est beau comme dans les séries américaines !	0	1	2	3	4	5
5.2.2	Car l'uniforme permet d'éviter les critiques et les comparaisons	0	1	2	3	4	5

5.3	Pour améliorer mon bien-être à l'école, je serais favorable ...	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
5.3.1	à des règles vestimentaires claires qui s'appliquent de la même façon à tous les élèves par tous les éducateurs et enseignants	0	1	2	3	4	5
5.3.2	à une meilleure répartition du travail (devoirs et interros)	0	1	2	3	4	5
5.3.3	à la gratuité des études	0	1	2	3	4	5
5.3.4	à la mise en évidence des talents des élèves	0	1	2	3	4	5
5.3.5	au travail en groupe à l'étude	0	1	2	3	4	5
5.3.6	à davantage d'heures de remédiation	0	1	2	3	4	5

		Coche ta réponse			
5.4	Pour améliorer mon bien-être, je serais favorable à plus de sécurité dans l'école	O <sub>0</sub>	Non	O <sub>1</sub>	Oui

Si j'ai répondu non à la question 5.4, je peux passer à la question 5.6

5.5	Si j'ai répondu oui à la question 5.4,	Coche ta réponse			
5.5.1	Car j'ai déjà été témoin de harcèlement	O <sub>0</sub>	Non	O <sub>1</sub>	Oui
5.5.2	Car j'ai déjà subi du harcèlement	O <sub>0</sub>	Non	O <sub>1</sub>	Oui
5.5.3	Car j'ai déjà participé à du harcèlement	O <sub>0</sub>	Non	O <sub>1</sub>	Oui

5.6	Ce qui pourrait améliorer mon sentiment de sécurité :	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
5.6.1	des espaces de paroles régulés	0	1	2	3	4	5
5.6.2	des règles disciplinaires plus claires	0	1	2	3	4	5
5.6.3	des règles disciplinaires mieux appliquées	0	1	2	3	4	5
5.6.4	une meilleure surveillance dans la cours de récré	0	1	2	3	4	5
5.6.5	une meilleure surveillance des espaces sanitaires	0	1	2	3	4	5

5.7	Pour me sentir bien à l'école, j'accorde de l'importance à la propreté	Entoure un chiffre entre 0 = pas du tout important et 5 = très important					
5.7.1	de la classe et de son mobilier	0	1	2	3	4	5
5.7.2	du réfectoire / de la cantine	0	1	2	3	4	5
5.7.3	de la cour de récré	0	1	2	3	4	5
5.7.4	des vestiaires	0	1	2	3	4	5
5.7.5	des sanitaires propres et fonctionnels	0	1	2	3	4	5
5.7.6	des couloirs	0	1	2	3	4	5
5.7.7	du matériel	0	1	2	3	4	5

5.8	Pour améliorer mon bien-être à l'école, je serais favorable	Coche ta réponse			
5.8.1	à une meilleure gestion des déchets	O <sub>0</sub>	Non	O <sub>1</sub>	Oui
5.8.2	à m'impliquer dans des actions de propreté	O <sub>0</sub>	Non	O <sub>1</sub>	Oui

5.9	La Covid a eu un impact sur mon bien-être à l'école	Coche ta réponse			
		O <sub>0</sub>	Non	O <sub>1</sub>	Oui

5.10	J'explique ma réponse à la question précédente en quelques mots

Merci pour ta collaboration en vue du bien-être des élèves à l'école !